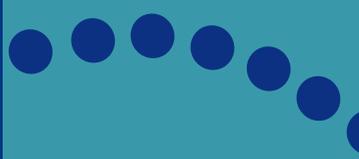


Le réseau CRÉATIF (Collectif des Réseaux d'Accès aux TIC en France), rassemble des personnes engagées dans la conduite et la promotion d'actions de sensibilisation du public aux technologies de l'information et de la communication (TIC) pour le compte de collectivités territoriales, d'associations ou d'administrations décentralisées. Il souhaite favoriser l'appropriation sociale et citoyenne des technologies de l'information par :

- >> l'échange des pratiques et le travail en réseau des animateurs et des responsables,
- >> le soutien et la diffusion des réalisations et des projets,
- >> l'observation et l'évaluation des usages,
- >> l'encouragement d'une participation active de la population.

Dans la même collection, lisez les guides *L'accueil adapté de personnes handicapées dans un Espace public multimédia*, *Comment toucher et intéresser les publics les plus éloignés ?*, *Comprendre, utiliser et promouvoir les logiciels libres dans les espaces publics*, *Education et espaces publics multimédia*. Ces guides sont disponibles en téléchargement sur www.creatif-public.net.



Pourquoi partager les expériences rurales ?

p.05/10 **Accéder aux technologies**

p.11/15 **Se former pour vivre en milieu rural**

p.16/18 **Les caractères de la ruralité**

p.20/23 **Faciliter l'accès aux services publics**

p.24/29 **Connaître et faire connaître son territoire grâce aux TIC**

p.30/37 **Les technologies pour maintenir et développer l'activité**

p.38/41 **Territoires, technologies et développement durable**

p.42 **En guise de conclusion**

p.43/46 **Glossaire**

p.47 **Remerciements**

Cet ouvrage est le fruit du travail collaboratif d'une trentaine de personnes associant des animateurs de lieux d'accès public, des dispositifs de soutien territoriaux et des personnes ressources. Il est disponible sous les termes de la licence Creative Commons By-Sa. Pour voir une copie de cette licence, visitez : <http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/>





Pourquoi partager les expériences rurales ?

Pierre Carrolaggi, CRI-Greta du Velay

Si les disparités d'accès au réseau ne sont plus aussi contrastées qu'il y a quelques années, les disparités d'usage restent, elles, très marquées. Ainsi par exemple, si en 2007 33 % des ruraux se connectaient au moins une fois par jour, c'était le cas de 47 % des habitants des communes de plus de 100 000 habitants et de 50 % des parisiens. Les achats en ligne n'ont augmenté que de 1% entre 2005 et 2006 dans les communes de moins de 2000 habitants contre 12 % pour Paris et son agglomération¹. D'autres exemples confirmeraient cette différence et montreraient même que pour certains usages, le différentiel entre les zones urbaines ou péri-urbaines et rurales s'accroît.

Si le milieu rural, par ses caractéristiques historiques et géographiques, peut freiner la diffusion des technologies, ce serait plutôt le cumul de quelques facteurs socio-économiques qui joue un rôle déterminant : les ruraux sont plus âgés, leur accès à la formation est plus difficile et leurs revenus moyens sont plus faibles qu'en milieu urbain. Il y a moins de modèles identificateurs et ils sont plus éloignés, mais surtout il y a moins d'accompagnement et celui-ci est rendu plus difficile. Pourquoi s'équiper quand on n'imagine pas ce que l'on peut faire ? Certains habitants sont particulièrement difficiles à atteindre parce qu'ils n'ont pas d'activité professionnelle ou parce que celle-ci n'induit pas de mobilité et peu d'échanges avec l'extérieur. Parfois les moyens de transport, individuels ou collectifs, sont inexistantes ou inadaptés. C'est d'abord vrai pour les femmes et les jeunes, qui ne trouvent pas d'emploi, mais aussi pour les hommes et surtout les plus âgés.

Paradoxalement donc, tandis que les technologies pourraient aider à améliorer les conditions de vie, à maintenir et stimuler le développement des activités en milieu rural, elles sont encore parfois moins accessibles et surtout moins utilisées.

Pour accéder au réseau dans des territoires isolés et de faible densité, les habitants ont dû s'organiser, imaginer et défendre des solutions innovantes. En même temps et en complément, ces dynamiques locales construisent des usages innovants qui à leur tour peuvent générer du développement local.

Ce guide montre comment les personnes isolées peuvent tirer bénéfice des technologies, ensemble. Il souligne le rôle de l'accès accompagné et des démarches collectives pour développer des usages qui génèrent des effets secondaires positifs pour les communes : stimuler les échanges, séduire les publics jeunes, attirer de nouveaux habitants et réaliser d'autres activités. Ces initiatives innovantes peuvent être reproduites, transférées ou suggérer de nouvelles idées aux habitants des territoires ruraux.

1. Bigot, Régis & Croutte, Patricia. La diffusion des technologies de l'information dans la société française (2006 et 2007), CREDOC.



La fracture d'accès n'est pas aussi tranchée que par le passé mais il reste des écarts entre les zones bien servies et celles où un débit raisonnable n'est pas disponible. En outre, l'histoire des accès et les mobilisations locales qui ont été nécessaires pour amener l'internet ont pu marquer certains territoires et créer des dynamiques citoyennes locales qui perdurent.

Haute-Aspe Haut-débit

Jean-Louis Schaff (Aska) et Marion Ossiniri

L'association *Haute-Aspe, haut débit* est née en 2003, portée par des habitants conscients qu'ils n'intéressaient pas les grands opérateurs. Ils ont donc mis en place un réseau local reliant quatre des cinq villages de la haute vallée et qui dessert tous les bâtiments. L'accès à internet s'est fait par satellite puis par fibre optique. Le sous-réseau de chaque village combine courants porteurs en ligne* (CPL) et Wifi* selon sa topographie. Les villages n'étant pas en vue directe, ils sont reliés en Wifi par bonds successifs. Tout est construit et administré par des membres de l'association sauf la partie CPL, mise en oeuvre par EDEV, filiale d'EDF.

Pour qu'internet soit un moteur de rencontres locales et de lien social, les habitants ont notamment recruté une animatrice qui a accompagné l'émergence d'activités économiques et sociales. En 2007 l'ADSL* est arrivé dans la vallée, mais les habitants restent convaincus que leur réseau doit continuer d'exister : seuls 2 abonnés sur 74 l'ont quitté. Il y a plusieurs raisons à cette adhésion : d'abord, tous les hameaux ne sont pas touchés par l'ADSL ; et quand c'est le cas, les lignes restent de mauvaise qualité ; mais surtout le réseau Haute-Aspe, c'est leur réseau.

<http://www.haute-aspe.net>

Des usages :

- 60 foyers connectés plus les lieux publics, écoles, mairies, cafés et restaurants, le parc animalier, *hotspots** publics, etc. ;
- 25 ordinateurs en location-vente ont permis à des adhérents de s'équiper progressivement ;
- formation réciproque des habitants (accès à internet, usages de l'ordinateur) ;
- retransmission de spectacles en direct et de conférences du CNAM par satellite ;
- valorisation numérique de la mémoire et de la culture locale via le web ;
- site web de l'association et des acteurs économiques ;
- téléphonie par internet et messagerie instantanée locale.

Des éléments de solidité du projet :

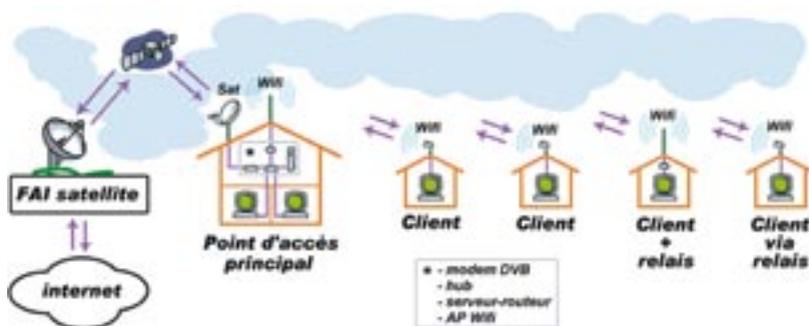
- une équipe solidaire où chacun est resté dans son rôle ;
- le recrutement très tôt d'un chef de projet inséré dans le tissu local ;
- une association très large des habitants ;
- processus de décision rapides permettant notamment de réorienter le projet (ex. choix du Wifi pour compléter le réseau d'abord pensé par CPL) ;
- une communication régulière avec tous les acteurs, financeurs inclus ;
- anticipation de la fin des financements pour pérenniser le modèle économique.



Les RAN, réseaux locaux créateurs de lien social

Entretien avec Thomas Gassilloud

En milieu rural il est difficile d'avoir un accès à haut débit à un prix raisonnable quand l'ADSL n'est pas disponible. Le haut débit est cependant nécessaire pour utiliser les applications récentes de plus en plus complexes et toujours plus consommatrices de bande passante, en particulier pour ceux qui ont choisi de s'installer en campagne pour travailler. Des solutions alternatives existent, comme le satellite, mais elles sont chères et techniquement limitées. La plupart des ruraux ont donc attendu ou continuent d'attendre, patiemment, que les opérateurs nationaux leur apportent l'ADSL.



Ce n'est pas le cas du groupe RAN en France - RAN pour Rural Area Networks, en référence à LAN* ou WAN* pour Local/Wide Area Network. C'est un réseau informel d'habitants qui se regroupent autour de connexions sans fil (Wifi). Ils montent eux-mêmes leur réseau dont ils sont responsables, ils deviennent ainsi leur propre fournisseur d'accès internet. Le groupe RAN conseille ses membres dans l'installation de relais Wifi pour que le réseau puisse s'étendre. Ils peuvent ainsi partager une seule connexion ADSL (ou d'un autre type) sur des distances plus ou moins grandes et en faire bénéficier leurs adhérents qui vivent dans des zones non couvertes. Ils estiment fournir un accès de bonne qualité à un coût faible, à la condition que les adhérents soient responsables de leurs antennes. Des applications sont mises en place pour partager équitablement le débit disponible.

Au delà des aspects techniques, cette solution a des effets secondaires intéressants. Les membres des RAN s'impliquent davantage dans la vie sociale locale et ils servent de support à l'émergence de services complémentaires comme l'aide aux devoirs, l'organisation de fêtes ou le covoiturage. Car le réseau nécessite des rencontres régulières et la participation de tous, notamment pour une bonne maintenance. Les adhérents ne font pas que payer pour un service, ils le décident et le construisent. Pour cela, ils développent des contacts avec les collectivités, les agriculteurs (pour installer des antennes relais), ils calculent les coûts additionnels pour un nouveau membre, partagent l'information technique avec les autres réseaux, etc. Ce type de réseau génère ainsi localement du lien social et permet de lutter contre l'isolement.

Webring* des RAN : <http://ran.vaour.net/webring>



De l'art pour les territoires ruraux... sous condition de débit

Entretien avec Valentine Letendre et Jean-Claude Pieri

La Dr@ille est un Espace Culture Multimédia situé dans la salle communale du hameau de Montignac (une quinzaine d'habitants) sur le Causse Méjean, sur la commune de La Malène en Lozère. C'est à la fois un lieu d'initiation aux technologies, qui en privilégie les usages créatifs, et un espace de développement des arts numériques. Les habitants du Causse et plus largement du sud de la Lozère viennent y apprendre à utiliser les technologies et développer des démarches créatives. Des projets sont régulièrement élaborés avec des artistes de divers horizons afin qu'ils puissent utiliser l'espace pour leur propre création. L'aire de la Dr@ille dépasse ainsi la commune pour être un pôle de ressources pour les arts numériques* en Lozère et au-delà. Elle organise un festival annuel dédié aux arts et cultures numériques : Digitalis. Mais plus simplement, dans une relation de proximité, les habitants du hameau sont demandeurs d'activités classiques communes à tous les EPN*, comme faire une recherche sur internet ou envoyer un fax.

Sur le plan technique, la connexion Internet a été assurée jusqu'en août 2008 par satellite 512k/128k, mais la limitation des connexions satellitaires en quantité d'information reçue et émise (l'équivalent du contenu d'un seul DVD par mois) est devenue trop compliquée à gérer pour un EPN qui s'intéresse spécifiquement à internet comme espace de création et de diffusion. En effet, le débit par satellite, asymétrique, exclut l'envoi de fichiers audios et vidéos, et limite donc les usages culturels d'internet. C'est pourquoi la Dr@ille s'installe à partir du mois d'octobre 2008 à La Parade, un hameau voisin, toujours sur le Causse Méjean, situé à 6 km de Montignac mais éligible à l'ADSL.



Enfin, côté équipement, il est intéressant de noter que trois ordinateurs Mac Mini côtoient les habituels PC multimédia. La Dr@ille dispose aussi de matériel audiovisuel de qualité pour ses nombreuses activités orientées autour de la vidéo.

<http://www.ladraille.org>

Un exemple d'animation innovant

...et intéressant pour sa combinaison d'une approche créative et d'une initiation à plusieurs médias. Il s'agit de réaliser un carnet de voyage multimédia lors d'une semaine d'atelier de création numérique, par un petit groupe de jeunes de 12 à 16 ans. Avec un photographe et un musicien, ils ont récolté des sons, des photos et des vidéos au cours d'une randonnée de deux jours sur le Causse Méjean, puis traité ces médias à l'ECM* en compagnie du concepteur multimédia, fondateur de la Dr@ille. Vous pouvez télécharger le résultat à côté d'autres exemples de réalisations et vous en inspirer pour vos propres idées d'animation.



Le J-Bus normand : pour un maillage plus fin du territoire

Françoise Hubert et François Potier - Bureau d'information jeunesse de l'Orne

Le J-Bus est une camionnette pour accéder aux TIC* dans les lieux qui ne sont pas équipés de points internet publics fixes, dans le département rural de l'Orne. Le concept est basé sur celui du Bibliobus, qui prête des livres dans les villages sans bibliothèques.

Au départ, en 1998, le J-Bus diffuse des informations, c'est un relais du Point Information Jeunesse à l'initiative du Bureau Information Jeunesse d'Alençon (association co-financée par le Conseil général de l'Orne). Il intègre le réseau des EPN de Basse-Normandie en 2002, et devient point d'accès à la téléformation en 2005. Avec deux ordinateurs et un portable, le J-Bus se déplace dans les écoles et sur les places publiques où il est accessible à tous. Il faut un raccordement au réseau électrique et téléphonique pour se connecter à internet par ADSL. Il visite les mêmes endroits une fois par semaine. Mais il peut aussi aller dans une école ou dans une Commune, sur demande. Le mercredi et le samedi sont ses jours de plus grande activité pour atteindre un public plus large.

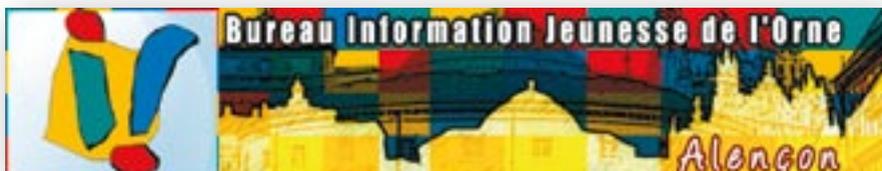
Ses principales missions sont :

- informer les jeunes sur les études, les emplois, la formation, les vacances, les opportunités d'échanges avec l'étranger ;
- sensibiliser et former à l'utilisation des TIC ;
- permettre l'accès à la connaissance sur cédéroms et sites web.

Le rôle de l'animateur est d'accueillir et de faciliter la recherche d'information, d'aider à utiliser ordinateurs et logiciels. Il organise des sessions de formation thématiques et il permet d'accéder à des formations à distance. L'accès est gratuit et anonyme, en conformité avec la Charte pour l'Information de la Jeunesse.

Le J-Bus, en tant que solution mobile pour sensibiliser les habitants ruraux à l'utilisation d'internet, est innovant comme outil complémentaire d'un réseau de points fixes. Un concept semblable existe dans plusieurs départements, et d'autres continuent de s'y intéresser.

<http://www.bijbus.com>



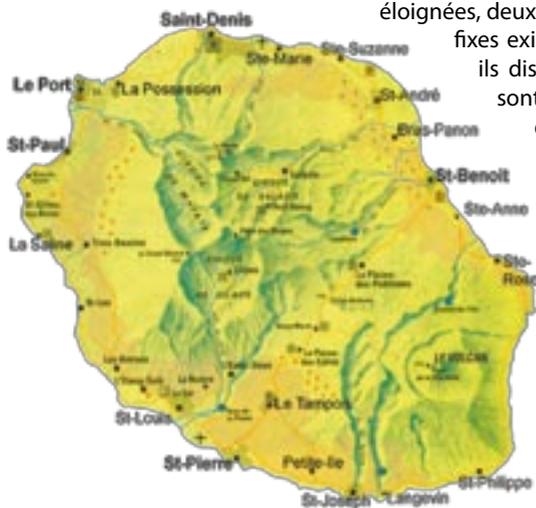


Les Cyberbus du réseau Cyber-base sur la Côte Ouest de l'Île de La Réunion

Marie-Noëlle Codron - Territoire de la Côte Ouest

La Réunion est une île volcanique où l'essentiel de la population est concentrée sur les rivages. Les plateaux montagneux sont difficilement accessibles et les populations peu mobiles. L'un des objectifs des collectivités est de réduire l'exclusion sociale, notamment par la réduction de la fracture numérique entre les publics éloignés et ceux ayant facilement accès aux Cyber-bases*.

Il est donc apparu opportun d'aller vers les populations isolées plutôt que d'essayer de les amener vers les Cyber-bases. Le Territoire de la Côte Ouest en a mis en place cinq, une sur chaque commune de la Communauté de communes. Pour toucher les populations éloignées, deux Cyberbus prolongent l'action des espaces fixes existants. Aménagés pour recevoir le public, ils disposent de cinq ordinateurs portables. Ils sont alimentés par des panneaux solaires et des batteries permettant une autonomie électrique de huit heures. La connexion internet est assurée par GPRS*.



Les Cyberbus se rendent dans des annexes des mairies, des établissements scolaires ou des bibliothèques. Pour mieux atteindre les publics visés, un travail préalable est réalisé avec les associations locales, qui communiquent sur les activités proposées. De plus, leur accès est entièrement gratuit, la seule obligation des usagers étant de signer une Charte.

<http://www.tco.re>

Le réseau des Cyber-bases de La Réunion souligne que 34% des ménages y disposent d'un ordinateur, et seulement 20% des foyers d'une connexion internet. Ces taux restent très inférieurs aux données nationales puisque l'enquête CREDOC 2007 établit que 64% des adultes disposent d'un micro-ordinateur à domicile et que 53 % sont équipés d'un accès internet.



La Souris verte, l'accès itinérant des gens itinérants

Entretien avec Stéphane Gardé, formateur référent de la Souris verte

Le Centre de ressources contre l'illettrisme en Auvergne anime un véhicule multimédia qui se rend sur les aires d'accueil des gens du voyage dans les communes rurales du Puy-de-Dôme. L'objectif est d'aller au plus près de ces publics éloignés géographiquement et culturellement - chez eux - pour les sensibiliser aux savoirs de base (lecture, écriture et calcul) et favoriser leur accès à la culture en général, et celle de l'écrit en particulier. Les formateurs s'astreignent à un passage régulier (par exemple tous les mardis matin), condition indispensable pour créer une habitude de fréquentation et augmenter progressivement le nombre de visiteurs (1200 en 2005, 3000 en 2007). En même temps, les visites sont aussi plus nombreuses à se transformer en démarches d'apprentissage (32% en 2005, 37 % en 2007).

Deux zones sont organisées, chacune avec des objectifs différents. L'extérieur du véhicule, avec table, chaises et cafetière, est un espace où s'amorcent les échanges et où les gens du voyage peuvent consulter revues et journaux d'intérêt général, local ou spécialisés sur leur culture. Des jeux de lettres et de chiffres (mots fléchés, Sudoku...) sont aussi disponibles. Ils peuvent fréquenter cet espace de discussion sans conditions, avant que ne germe l'envie, ou que soit suggérée la possibilité de franchir le seuil du camion et peut-être alors de s'engager dans une démarche d'apprentissage.

A l'intérieur, des ordinateurs sont disponibles, un portable pour des activités de groupe et deux fixes pour du travail individuel sur des logiciels d'apprentissage. Le plus utilisé permet d'apprendre le code de la route. Les autres sont plus directement orientés sur la lecture et l'écriture (Assimo, LCPE, Lettris), et correspondent à une deuxième étape. En effet, le travail avec le code de la route comme support d'apprentissage initial permet par la suite de tendre des passerelles vers l'écrit, et donc vers d'autres supports d'apprentissage.

Pour Stéphane Gardé, formateur et spécialiste de la culture des gens du voyage, il s'agit avant tout de (re)donner envie d'apprendre et cela peut prendre du temps. Il faut rester modeste dans les objectifs :

« on fait plus de sensibilisation que de réelle formation, même si la formation de droit commun est l'un des objectifs... Mais c'est aussi parce que les gens du voyage ont un rapport à l'écrit et au temps différent du nôtre. Je me suis rendu compte qu'il leur est parfois plus facile de passer à l'écrit par l'intermédiaire d'un clavier, qui introduit une distance et une objectivation, qu'avec un stylo, qui implique une relation plus directe avec l'écrit, plus intime. »





Être initié aux TIC est une étape nécessaire pour être capable de les utiliser pour se former de manière informelle en accédant à des sources d'information et à des réseaux mais aussi pour participer à des dispositifs formels de formation à distance.

Le réseau, écosystème d'insertion ou Par monts et par mots : quand l'Ardèche tisse sa toile

Les participants au projet Inernet et l'association Vi@Tic

Le webzine *Par monts et par mots* est né de l'expérimentation Inernet, initiée en octobre 2005 par l'association Vi@Tic, dans le cadre du Programme Régional d'Actions Innovatrices* "TIC et mise en réseau des acteurs de montagne" financé par l'Europe et la Région Rhône-Alpes. Programme de recherche sur l'impact d'internet sur les problèmes de l'exclusion, le projet réunit une quinzaine de participants volontaires, essentiellement des femmes, en situation de chômage longue durée et d'exclusion, subissant l'enclavement des terres d'Ardèche et particulièrement de la zone de montagne des Boutières.



Le projet Inernet cherche à trouver des synergies pour développer des échanges physiques sur un même bassin de vie et virtuels au travers du réseau internet. Inernet vise, bien sûr, à profiter pleinement de la dimension globale, planétaire d'internet mais aussi à une « reterritorialisation » des échanges en utilisant le réseau comme moyen d'accès élargi à d'autres personnes que son cercle de connaissances ; il développe ainsi des échanges virtuels qui pourront se prolonger dans l'espace du même territoire de vie. Une forme nouvelle d'internet territorial. Sans connaissances informatiques ni expérience journalistique, les participants, équipés d'un ordinateur portable, d'un appareil photo et d'une imprimante ont profité d'une formation d'un mois pour se familiariser avec l'informatique, internet et la communication.

Une fois les bases acquises, l'aventure a pu continuer par des rencontres bimensuelles et un travail en réseau, par internet, permettant la mise en place de divers outils dont le Webzine* d'informations locales. Le groupe développe l'écriture électronique, devient ainsi témoin et acteur de la vie en Ardèche et vous offre le fruit de son travail.

<http://www.via-tic.org>

Site réalisé par les participants du projet : <http://www.par-monts-et-par-mots.net>



Le Plan d'alphabétisation technologique en Estrémadure

Evangelina Sánchez, Junta de Extremadura

Plan de alfabetización tecnológica y software libre

Le Plan d'alphabétisation technologique et du logiciel libre d'Estrémadure développe depuis 1999 des initiatives innovantes, notamment pour familiariser les habitants des zones rurales isolées. L'Estrémadure est une région espagnole fortement rurale, avec une densité de population 3,5 fois moindre que la moyenne nationale.

Le réseau d'Estrémadure pour le reboisement

Suite aux incendies de 2002 qui ont détruit une grande partie des forêts et des cultures dans la région de Las Hurdes, le Plan a sensibilisé la population avec les technologies, en organisant le premier repeuplement forestier par internet. Un site permettait aux participants de choisir un arbre «virtuel» à planter. Une carte affichait l'ensemble des contributeurs et leurs arbres. Les 12 000 arbres virtuellement plantés l'ont également été sur le terrain, par les employés municipaux de Pinofranqueado.

En complément, des ateliers d'alphabétisation technologique ont été mis en place avec des forums et des discussions ainsi que des programmes de radio et des vidéoconférences sur le thème du « Réseau contre le feu ». Cette action a promu les lieux d'accès aux technologies et leurs usages et a sensibilisé les habitants aux dangers des incendies.

<http://www.nccextremadura.org/eventos/contraelfuego>

Les traditions

Le milieu rural est marqué par la permanence d'une culture populaire et de traditions que ses habitants souhaitent préserver. Depuis 2001, le projet « Traditions et Culture dans le Réseau » facilite la collecte et la conservation des signes d'identité caractéristiques de la région, en même temps qu'il amène les citoyens à approcher les technologies d'une manière cohérente avec leurs intérêts.

Ils ont ainsi développé de nombreux sites Web en fonction de leurs envies de partage : les campagnes d'Estrémadure sur le Net, la route gastronomique, les métiers perdus, albums photos, Généalogie sur le Net et La Picota. Ainsi le son des cloches peut résonner sur le net, des milliers d'images de nos grands-parents et de leur époque forment un album photographique partagé. Les métiers traditionnels sont expliqués grâce à la collecte de mémoire mais aussi aux compétences technologiques des usagers des Nouveaux Centres de Connaissance d'Estrémadure.

<http://www.nccextremadura.org>

D'autres initiatives

- Appui à la création du réseau des blogs des femmes d'Estrémadure : Extremeñas 2.0
<http://www.nccextremadura.org/eventos2008/extremenias2.0/>
- Diffusion et formation à l'utilisation d'un système d'exploitation libre gnuLinEx,
<http://www.linex.org>
- Production régulière d'émissions de radio libre en ligne, <http://radio.nccextremadura.net>



Agir pour l'insertion sociale, professionnelle et culturelle

Pascal Laby, animateur du Cyber-centre ACTION, et
Isabelle Cousin du Conseil régional Nord-Pas de Calais

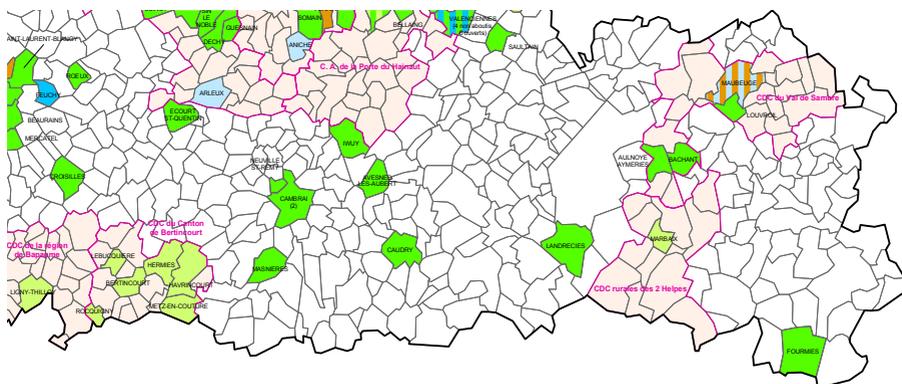
L'Association intercommunale pour l'insertion sociale, professionnelle, culturelle et de loisirs, ACTION, est située à Avesnes-les-Aubert, au sud du département du Nord. Elle couvre quatre cantons ruraux et porte Le Cyber-Centre labellisé en 2006 dans le Réseau Cyber Nord-Pas-de-Calais. Il constitue le prolongement d'un micro projet associatif destiné à créer un service territorialisé d'accès aux savoirs et à la culture par les TIC et le multimédia. L'un des objectifs est de favoriser un maillage territorial autorisant l'accès de chaque habitant à l'informatique et à internet. Pour cela, outre la décentralisation de quatre autres EPN gérés par ACTION, un partenariat est organisé avec dix-sept structures (mairies, médiathèques, écoles, centres sociaux...) permettant à toute la population de disposer d'un accès libre aux équipements informatiques.

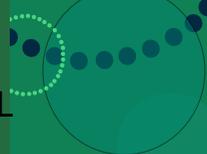
En plus d'une initiation à l'utilisation autonome de l'informatique, l'intention est de permettre aux publics prioritaires d'exercer toutes leurs fonctions sociales à partir des TIC (citoyenneté, consommateur, producteur, parent...). Ainsi, sur les quatre cantons ruraux, toute personne non équipée en informatique ou non connectée, peut, pour une contribution symbolique, accéder à moins de dix minutes de chez elle à un EPN animé.

L'un des objectifs est également de permettre le développement de la formation ouverte et à distance auprès de femmes ne disposant ni des disponibilités pour une formation en présentiel, ni de la mobilité suffisante pour se rendre sur les lieux de formation permanente.

Enfin, le projet prévoit d'aller au devant des publics physiquement ou psychologiquement éloignés des lieux d'information et de formation. Il s'agit de mobiliser, susciter, persuader et convaincre par l'exemple de l'intérêt de la maîtrise des TIC. Ainsi, de nombreuses sessions sont décentralisées dans les petites communes, grâce à un équipement mobile de quatorze ordinateurs. Vingt-sept sessions de ce type ont déjà été organisées dans les communes de moins de 1000 habitants.

<http://www.nordpasdecals.fr/tic/actions/>





La formation au plus près des Haut-Normands

Flore Bonhomme, coordinatrice du Centre de ressources des EPN de la région Haute-Normandie

Une des priorités du Conseil régional de Haute-Normandie est le développement des technologies d'information et de communication par le déploiement d'infrastructures et l'amélioration de l'accès de tous à internet et au multimédia. La collectivité veut permettre au plus grand nombre de mieux s'approprier l'information en ligne et rapprocher l'offre de formation accessible par le réseau.

Pour réaliser cet objectif, dans le cadre de la contractualisation 276 (partenariat entre la Région et les deux Départements 27 et 76), les trois collectivités ont constitué un réseau d'Espaces Publics Numériques avec un label « EPN 276 » qui ont pour mission d'initier les Haut-Normands aux outils et usages d'internet et d'élever leur niveau de formation en développant la formation ouverte et à distance.

Pour mettre en place ce dispositif dès 2008, un premier appel à projets régional a permis de labelliser « EPN 276 » quinze structures avec les caractéristiques suivantes :

- un champ d'action prioritaire axé sur la formation ouverte et à distance, notamment pour les demandeurs d'emploi et les salariés ;
- un pilotage assuré par des collectivités territoriales ou des associations pour favoriser la légitimité de la démarche et la pérennisation du projet ;
- le respect d'un cahier des charges garantissant un fonctionnement en réseau fondé sur la qualité, par la professionnalisation des animateurs, l'accessibilité des lieux et un équipement adéquat ;
- une localisation des sites reflétant un maillage équilibré en réponse à l'enclavement des territoires les plus ruraux.



Ce dispositif se veut être un outil de développement territorial afin de rapprocher l'offre d'un public isolé et peu mobile dans un contexte où le développement de services de proximité est plus que jamais facteur de cohésion sociale sur un territoire rural.



« Relocaliser » l'apprentissage grâce aux antennes rurales des APP

Valérie Alibert, coordinatrice des APP du Velay.

Les Ateliers de Pédagogie Personnalisée du Velay (APP), label national, sont implantés au Puy-en-Velay, à Monistrol et à Yssingeaux. A chacun de ces sites sont rattachées des antennes, implantées dans des collèges ou mairies de villages alentours. Le but du dispositif est de rapprocher la formation des besoins. Les antennes sont animées par des accompagnateurs-relais,



interfaces entre apprenants et formateurs. Ce sont des lieux d'information, de formation, mais aussi des points de rencontre et d'appui aux associations locales. Elles permettent le processus progressif d'apprentissage de l'informatique, mais surtout, on s'y habitue à utiliser les technologies pour apprendre, de manière formelle et informelle.

Le réseau des APP, dont un grand nombre est situé en zone rurale, contribue au développement de la culture technologique de base et s'appuie sur les TIC pour développer la culture générale.

<http://www.app.tm.fr>



Entretien avec Sylvie Celle, accompagnatrice-relais au Chambon-sur-Lignon

Quel est votre rôle dans cette structure ?

J'accompagne des personnes qui désirent se former mais qui du fait de l'éloignement géographique ne peuvent pas être en contact direct avec un formateur. Mon rôle, c'est de les amener à s'approprier les bases de l'informatique pour qu'elles puissent entrer en formation, et utiliser l'e-mail ou la visioconférence avec Skype pour communiquer avec les formateurs.

Qui fréquente ces antennes ?

Les stagiaires viennent de tous horizons, avec beaucoup de demandeurs d'emploi isolés qui avaient perdu confiance en eux et qui retrouvent cette confiance grâce à une relation de proximité. Il n'y a pas de problème de transport, il se crée une dynamique de groupe, les gens communiquent entre eux, ils s'ouvrent. Ils se rendent compte aussi que tout devient accessible avec internet et l'informatique. On trouve d'autres personnes qui sont souvent prises par le temps (des élus, des hôteliers...) et qui viennent se former aux nouvelles technologies car elles en ont besoin tous les jours. Il y a aussi des retraités qui veulent communiquer avec leurs enfants, et parfois même des touristes qui consultent leurs e-mails. Pour moi, cette antenne de formation à distance est vraiment un lieu de vie. Une petite structure permet d'individualiser les actions et de régler les problèmes informatiques de chacun. Je vois les gens évoluer tout au long de la formation.



Nous n'avons pas voulu donner de définition de la ruralité. Aucune n'est complètement satisfaisante et l'on tend à parler de ruralités pour en souligner la diversité des conditions d'existence. L'espace rural peut être opposé à l'espace urbain, il peut aussi être caractérisé par sa densité de population, ses activités, traditionnellement à dominante agricole ou par l'importance de la notion de paysage. Mais l'espace rural est peut-être davantage associé aux représentations que peut en avoir sa population, notamment en relation avec l'offre des services qu'elle y trouve.

L'enclavement physique et symbolique : une mise en perspective historique à partir de l'exemple du Massif Central

Pierre Cornu, Maître de conférences en histoire contemporaine
Université Blaise Pascal – Clermont 2

De manière paradoxale, la notion d'enclavement des régions de montagne renvoie certes à des réalités matérielles objectives (relief, distances, difficultés de communication...), mais ne peut être comprise que dans la dimension subjective et immatérielle de sa perception par les habitants. L'enclavement, c'est d'abord un sentiment, douloureux, qui renvoie à la conscience d'un éloignement, d'une séparation, d'une exclusion même. De fait, l'enclavement, ce ne sont pas seulement des difficultés, c'est l'idée que ces difficultés témoignent d'un abandon. Le sentiment d'enclavement est donc particulièrement insupportable dans une civilisation de la technique qui prétend chaque jour abattre de nouveaux obstacles.

Avant la révolution industrielle, le Massif central n'était pas un espace particulièrement mal desservi. La mobilité des montagnards, pluriactifs, compensait les handicaps de la « morte saison ». Ce n'est qu'avec le chemin de fer, au milieu du 19^e siècle, et le déclin des emplois saisonniers, que les hautes terres sont apparues comme un espace républicain, mal desservi.

Or, cette rupture de continuité dans le maillage du territoire a coïncidé avec le début du phénomène de la dépopulation. Il n'y a pas de lien de cause à effet entre enclavement et émigration rurale, mais la prise de conscience que les « bienfaits » de la modernité étaient distribués de manière inégale fut douloureuse pour des populations au sein desquelles les départs des « plus capables » jetaient un doute sur l'avenir. Mais plus douloureux peut-être fut le sentiment que toute innovation ne pouvait venir que de l'extérieur et de la sollicitude de l'État. De leur côté, les enfants du pays émigrés, fiers de leur intégration urbaine et de leur réussite sociale, revenaient au village la bouche pleine des merveilles de la « ville-lumière » et, paradoxalement, désiraient que rien ne change au village, écrin de leurs souvenirs.

Le siècle avançant, les hauts pays se virent à chaque fois les derniers servis : pour l'eau à domicile, l'électrification, le goudronnage, la couverture hertzienne et les moyens de déneigement. Et lorsque vinrent, attirés justement par l'enclavement et le silence, les premiers résidents secondaires et les néo-ruraux, le malentendu fut à son comble.



LES CARACTÈRES DE LA RURALITÉ

Pourtant, les pays de montagne ont contribué à l'invention de la modernité sociale et culturelle, et notamment à l'adaptation à la dispersion de l'habitat et aux faibles densités. Depuis deux générations, les hauts pays sont des lieux de re-création du lien social, avec une vie municipale ou intercommunale active, et des initiatives individuelles ou collectives dignes d'attention : expériences de radio (à Craponne-sur-Arzon) ou de télévision locales (Télé Millevaches en Limousin), bibliothèques en réseau (en Cévennes ardéchoise), pôles de services et d'accueil font mieux que lutter contre l'enclavement – ils le retournent en facteur de créativité sociale et culturelle.

Aussi, on aurait tort de penser la demande d'accès aux nouveaux réseaux de communication comme une attente passive de populations « attardées » et « consuméristes » : les micro-sociétés des hauts pays ne veulent pas être seulement des récepteurs finaux, mais également des émetteurs. À usage local, et vers le global. S'il y a en effet une leçon qui a été tirée de l'expérience douloureuse de l'enclavement et de la déprise*, c'est bien celle de la nécessité du lien social, de l'échange, et de l'estime de soi que procure une relation équilibrée à l'autre et à l'ailleurs. Sans complexe d'infériorité, et sans déni des réalités. Le véritable désenclavement ne réside pas dans les techniques, mais dans les esprits.





Territoires ruraux face aux TIC : quel désenclavement numérique ?

Philippe Vidal, Maître de conférences en Géographie & Aménagement
Université du Havre – UMR IDEES-CIRTAI

Aujourd'hui, la population française est aux trois-quarts urbaine. A partir des années 1960, la ville s'est étalée au-delà de ses marges originelles et le phénomène de périurbanisation s'est développé à un rythme croissant, en particulier grâce à la démocratisation de l'automobile et à l'accès à la maison individuelle. L'espace français s'en est trouvé bouleversé. Certains territoires ruraux à proximité des grandes villes ont été mis sous influence urbaine (périurbanisation/rurbanisation). D'autres ont gardé leurs dynamiques propres et leur mode de vie plus traditionnel grâce au maintien d'une agriculture efficace. D'autres encore se sont fragilisés et ont subi de plein fouet le difficile renouvellement des générations. Des processus de recomposition territoriale se sont engagés questionnant finalement la ville dans ses définitions, mais aussi les espaces ruraux français dans toute leur diversité. La problématique dominante a consisté alors pour les pouvoirs publics à envisager des solutions pour permettre au rural de survivre à ces changements sans toutefois remettre en cause ce qui fait l'essence même de ces espaces : une présence, même faible, des services collectifs de base, un style de vie et un mode d'habiter différents de celui des urbains, mais avec un confort domestique équivalent désormais à celui que l'on peut rencontrer en ville. Ces questionnements ont souvent abouti à des positions caricaturales consistant à faire des TIC des outils, sinon de la ruralité, en tout cas venant au secours du rural.

Plusieurs expérimentations se sont succédées. La plus fameuse, lancée en 1994 par la DATAR avec l'appel à projet « *Le télétravail pour l'emploi et la reconquête des territoires* ». Les TIC étaient alors perçues comme des outils permettant de relancer l'activité dans les territoires ruraux en déprise, avec des résultats le plus souvent en deçà des espérances. D'autres opérations comme le CETIR de Saint-Laurent de Nestes (Centre européen des Technologies de l'Information et de la Communication en milieu Rural), le projet des SoHoSolo (*Small Office Home Office*) dans le Gers ont apporté des réponses parcellaires aux problèmes ruraux, et nombre de ces espaces ont fait la preuve de leur créativité sans qu'un modèle ne se dégage toutefois pour un rural français aux expressions multiples. Depuis, les actions ont perdu de leur caractère idéologique et ont versé dans le pragmatisme. La problématique de l'accès, celle de la production de contenus locaux ou de la formation des populations à ces nouveaux outils permettent d'envisager leur participation à la fois en termes d'aménagement mais aussi de développement des territoires. Avoir accès à l'internet haut débit, être doté d'une couverture télécom sans faille, et bénéficier de la TNT comme l'ensemble des urbains ne fait plus des territoires ruraux des espaces innovants mais s'insère tout simplement dans l'ensemble des aménités qu'une collectivité se doit d'offrir à ses habitants. Les acteurs territoriaux impliqués dans les politiques d'aménagement se sont organisés afin d'aider les villages les plus isolés dans leur désenclavement numérique. Celui-ci s'inscrit désormais dans une logique de maintien de la ruralité, de préservation et de renforcement des spécificités, de mise en valeur du patrimoine architectural ou mémoriel, de soutien au tourisme vert, de formation des agriculteurs ou d'équipements des écoles. Il ne s'agit plus de vivre dans un hypothétique « village global » où la distance et la rugosité de l'espace seraient domestiquées, mais de continuer l'histoire de ces territoires qui ont choisi de rester « ruraux » tout en tirant le meilleur parti des TIC, des outils qui ont contribué à changer la ville et qui ont un rôle à jouer pour améliorer le confort et le dynamisme des campagnes engagées dans un processus de « renouveau du rural ».

Pour toutes ces raisons, si à quelques occasions, les TIC peuvent s'inscrire dans le registre substitutif à un certain nombre de services publics ou collectifs, leur accès doit surtout servir à renforcer ceux qui sont encore présents et parfois menacés de disparition.



La « disparité numérique », une fracture numérique subtile

Jérôme Combaz, CRI - Greta du Velay

La fracture numérique en 2009 n'a plus le même visage que par le passé. Aux débuts de l'internet, la fracture était contrastée entre « branchés » et « débranchés ». L'apparition du haut-débit a ensuite prolongé les disparités pendant quelques années entre les villes grandes et moyennes et les villages qui « ramaient » en bas-débit. Maintenant la France est quasiment couverte par le haut-débit, où trois situations cohabitent :

- les zones où le haut-débit n'est pas encore arrivé pour des raisons économiques et techniques. Ces zones seront équipées tôt ou tard, mais le débit sera pauvre en attendant des techniques plus performantes (comme par exemple le WiMAX*). Quand l'ADSL2 atteint ces zones, l'accès au réseau se fait à 512 kbit/s dans les meilleures conditions. C'est presque du bas débit si l'on considère les nouveaux besoins en bande passante.
- les zones où le réseau est géré par l'opérateur historique, qui équipe au cas par cas les zones desservies avec des débits de 512 kbit/s à 18400 kbit/s. Par exemple en Haute-Loire, à Langeac (4000 hab.), le débit maximum est de 18400 kbit/s, valeur presque effective vu la petite taille de la ville et le faible nombre d'abonnés. À quelques kilomètres, à Chilhac (187 hab.), le débit maximum est de 1024 kbit/s (18 fois moins qu'à Langeac). Et à Pinols (260 hab.), le débit disponible est le double. Sans relation avec les besoins, à 10 km près, pour des raisons technico-économico-historico-géographiques, le débit peut être 30 fois supérieur à celui des voisins.
- enfin les zones où le réseau est dégroupé, où les opérateurs privés peuvent vendre directement de l'accès aux clients, avec des services additionnels. Là encore de très grosses disparités existent. L'ADSL des grandes villes court à 28600 kbit/s. En région parisienne, certaines zones couvertes par la fibre optiques donnent accès à un débit de 100 000 kbit/s. A l'inverse, certaines villes proches de Paris offrent un débit théorique de 8000 kbit/s, et comme il s'agit de zones denses en habitants, le débit effectif y est à peine 2000 kbit/s, soit 10 fois moins qu'à Langeac, village de province...

Il faut donc parler plutôt de disparité numérique que de fracture réelle. Les situations sont extrêmement variées, et « rural » ne veut pas forcément dire « déconnecté ». Les disparités vont être amplifiées par les moyens de connexion mobiles (via la téléphonie 3G*, 3G+, etc.), les débits de ces accès atteignant difficilement celui d'un petit accès ADSL d'ancienne génération. Paradoxalement, les cartes pourront même être redistribuées, temporairement et à la marge, quand le jeune branché de la capitale se verra moins bien connecté avec un smartphone* qu'un néo-rural avec l'ADSL. Cependant, les risques d'avoir un service inégal sur un territoire rural restent bien plus importants qu'en ville.

Dans ces conditions, difficile de proposer des services en ligne qui ignorent la diversité des utilisateurs et de leurs moyens d'accès. Les développeurs sont déjà sensibilisés au respect de la diversité, via les informations relayées autour de l'accessibilité et des handicaps physiques. Pour tenir compte du « handicap matériel », il faut être conscient que certains utilisateurs ont un accès très modeste au réseau. D'autant que de plus en plus de démarches peuvent (et un jour devront) se faire en ligne. Le milieu rural est ainsi directement touché par la mauvaise qualité de services qui ignoreraient ces disparités.



Les TIC sont un moyen de continuer à proposer certains services aux personnes habitant loin des centres urbains. Elles permettraient de gommer la distance entre fournisseurs de services et usagers. Les TIC peuvent être un moteur d'innovation pour la mise en place de nouvelles relations entre les administrations (au sens large) et les citoyens.

Le déploiement des visio-guichets en Auvergne

« Après une expérimentation en 2005, nous avons pris la décision d'installer (d'ici fin 2008) 60 bornes interactives, avec le concours de nos partenaires, services publics, collectivités territoriales et l'État ainsi qu'avec le soutien de l'Union européenne. Véritables guichets virtuels, ils permettent d'entrer directement en contact avec les services publics. Ouverts à tous, ils sont d'un emploi facile, d'autant qu'un animateur guide l'utilisateur lors du premier rendez-vous. » René Souchon, président de la Région Auvergne.

Un visio-guichet : comment ça marche ?

Entretiens avec Silvin Piquet (MSA43), Angélique Cussac et Pierre-Olivier Malartre (Communauté de communes du Langeadois).

« Voulez-vous confirmer votre mise en relation avec la Mutuelle Sociale Agricole ? »

Lucien pose son doigt sur le logo MSA, l'un des huit services affichés sur l'écran tactile du visio-guichet. C'est le troisième mardi du mois, jour de permanence de la MSA. Le nombre de ses permanences physiques mensuelles est passé en quelques années de 10 à 2. Le réseau des bornes interactives est donc une solution qui paraît adaptée pour maintenir sa présence de proximité dans les communes. Mais les bornes ne font pas que remplacer les permanences, elles permettent aussi d'offrir de nouveaux lieux d'accueil ou de renforcer ceux qui existent (comme à Langeac, avec l'ANPE qui continue de se déplacer une fois par mois en plus des visio-permanences hebdomadaires).

Quel est le plus par rapport à un entretien téléphonique ?

« On peut scanner un document. On peut envoyer un formulaire à signer et le récupérer avec le scan. Cela permet d'avancer dans la discussion. Le plus, c'est aussi pour le règlement des contentieux. On voit si la personne est à l'aise ou pas. Et puis pour les questions difficiles, de recouvrement par exemple, ça évite les agressions. Je crois que c'est mieux pour les deux parties. »

Pourtant, pour la MSA, malgré une campagne de sensibilisation permanente et une présence très forte sur le territoire, avec 600 conseillers en Haute-Loire, le dispositif ne connaît pas un succès fou. Depuis l'ouverture du premier visio-guichet, en juillet 2005, le nombre d'accueils stagne. C'est la différence avec l'ANPE, qui convoque et peut radier les personnes si elles ne se présentent pas. À Langeac, les permanents de la Communauté de communes qui accueille la borne constatent que « les gens n'arrivent pas enchantés à l'idée d'être convoqués par visio, mais repartent systématiquement avec le sourire, soulagés ». En fait, cette deuxième génération d'appareils n'est plus assimilable à un ordinateur, et la seule intervention de l'utilisateur se limite à la manipulation du scanner, si besoin. De plus, un combiné massif (genre téléphone public) garantit la confidentialité. Les entretiens se déroulent donc « comme un coup de téléphone ».

Malgré ces débuts difficiles et de nombreux problèmes techniques, la MSA continue de croire à l'outil. Un déploiement est en cours au plan national et d'autres services vont être intégrés en partenariat. La possibilité de consulter des sites web sélectionnés, qui a commencé avec les annonces ANPE, devrait dynamiser la fréquentation. À Langeac, on pense aussi que l'arrivée de la CAF permettra d'attirer un public plus jeune, plus sensibilisé et plus demandeur.



L'intercommunalité : un niveau pertinent pour agir au plus près des besoins

Véronique Barré, Communauté de communes ACTION Fourmies (59) et ses environs

Depuis 2004, la communauté de communes ACTION Fourmies (département du Nord) et ses environs conduit une politique globale pour accompagner le développement des usages des TIC par les habitants. Elle s'appuie sur une chargée de mission pour coordonner et impulser l'ensemble des actions.

La face visible, c'est le site Web qui diffuse les informations du territoire et qui permet aux particuliers de réaliser des démarches administratives en ligne et aux entreprises d'accéder aux marchés publics. Le site est conçu et géré en relation avec un agent par commune et un référent par partenaire fournisseur de contenu (office de tourisme, centre socioculturel, etc.). Ceux-ci sont sensibilisés et formés pour intégrer eux-mêmes leur information, par exemple les dernières acquisitions des bibliothèques. Les collaborations ne sont pas limitées et des contributeurs sont régulièrement intégrés. Le site fédère ainsi les organismes qui n'ont pas les moyens de maintenir le leur ou qui ne génèrent pas assez d'information pour en justifier la mise en place. Il permet aussi de se rencontrer et d'apprendre à travailler ensemble.

Mais les particuliers ne vont pas spontanément remplir un formulaire en ligne, les artisans s'abonner au fil RSS* des avis de marché public, ni les associations publier leur programme sans un fort accompagnement et des lieux identifiés avec des personnes formées pour les guider.

Créée à Anor, commune de 3 231 habitants, l'Agence multi services publics met à disposition des ordinateurs. L'agent chargé de l'accueil accompagne les usagers dans leurs démarches administratives en ligne et dans leurs relations avec les administrations, notamment par visioconférences avec l'ANPE et la CAF. L'objectif est de mailler le territoire avec ces nouveaux guichets. C'est un enjeu fort pour le maintien de l'accès aux services publics en territoire rural.

Par ailleurs, depuis 2005, des formations gratuites aux TIC – avec le chèque Timp@ss du Conseil régional Nord-Pas-de-Calais – sont organisées dans le cybercentre et l'APP. Depuis 2007, les entreprises peuvent se former avec le Passeport pour l'économie numérique, même si elles restent, comme ailleurs, difficiles à mobiliser, et ce, malgré un partenariat fort avec l'Espace-Boutique de gestion, la CCI et la Chambre des métiers.

<http://www.fourmies-trelon.fr>

Accompagner les télé-déclarations agricoles

Rosemonde Savi

Les animateurs du réseau S@ti21 ont été formés avec la Chambre d'agriculture pour accompagner les agriculteurs dans leurs télé-déclarations. Les animateurs se contentent de montrer la procédure et de donner des exemples sans jamais aller jusqu'au bout de la démarche.



Relais Services Publics : un label pour les guichets uniques de proximité en milieu rural

Entretien avec Anne-Claire Dubreuil, Conseil général du Lot

A quels services peut-on accéder dans un Relais service public ?

Le Relais de services publics (RSP) est un concept né d'une circulaire du 2 août 2008 qui vise à créer des formules innovantes appuyées sur la mutualisation et les TIC. Il s'agit de guichets polyvalents chargés d'accueillir, d'orienter et d'aider les usagers dans leurs relations avec les administrations et les organismes publics. Le Relais accompagne le public dans l'usage des téléprocédures ou la vidéocommunication. Dans le Lot, nous avons un accord avec six organismes (CAF, CPAM, CRAM, UDAF, Mission locale et ANPE) sur sept territoires. Nous avons choisi de nous appuyer principalement sur les Cyber-bases, car des animateurs sont déjà présents pour apporter un service au public dans le domaine de la e-administration.

Pourquoi le Conseil général du Lot s'est-il intéressé à ce dispositif ?

Nous nous sommes engagés dans une démarche qualité (label France Qualité Publique) avec un axe sur la recherche du modèle économique des espaces publics multimédia. À ce titre et compte tenu du contexte rural de notre département (164 000 hab., 31 hab/km²) la labellisation RSP nous a semblé être un atout pour répondre à la mutation des services publics et apporter une plus-value aux habitants des secteurs ruraux éloignés des pôles de décision. Le développement durable est également intervenu dans ce choix puisque les guichets de proximité évitent de nombreux déplacements pour une population qui parfois a des revenus précaires. Le Conseil général accompagne cette démarche et met en synergie les différents partenaires avec le soutien financier de l'État, de l'Europe et la Région Midi-Pyrénées via le PRAI*.

Comment procéder pour devenir Relais service public ?

Le RSP est un label accordé par l'État, qui nécessite de faire une démarche auprès de la Préfecture de son département et d'avoir réuni au préalable des organismes du secteur social et professionnel. L'intérêt de ce label sont les financements associés en investissement et en fonctionnement pluriannuel.

Qu'est-ce qui est le plus difficile ?

La démarche la plus longue est de monter le partenariat opérationnel, convaincre les organismes qui devront gérer le « back-office ». Cela suppose notamment une réorganisation en interne et un vrai changement culturel si un visio-accueil est envisagé.

Quelles sont les technologies utilisées ?

Un RSP peut le cas échéant, mais ce n'est pas une obligation, prévoir un visio-accueil. Il s'agit pour nous d'une solution légère d'un portail commun avec la possibilité d'inscrire des rendez-vous et d'en faire le suivi, et une solution de web conférence.



Est-ce que cela demande des compétences spécifiques ?

Les animateurs multimédia sont formés par les organismes partenaires avant le démarrage de l'expérimentation et l'objectif est de tester la viabilité du montage avant une généralisation. Il est prévu également une formation spécifique à l'accueil et à la gestion de conflit. Il y a un vrai enjeu pour notre territoire rural à réussir cette mutualisation.

Quelle est la différence avec un EPN ?

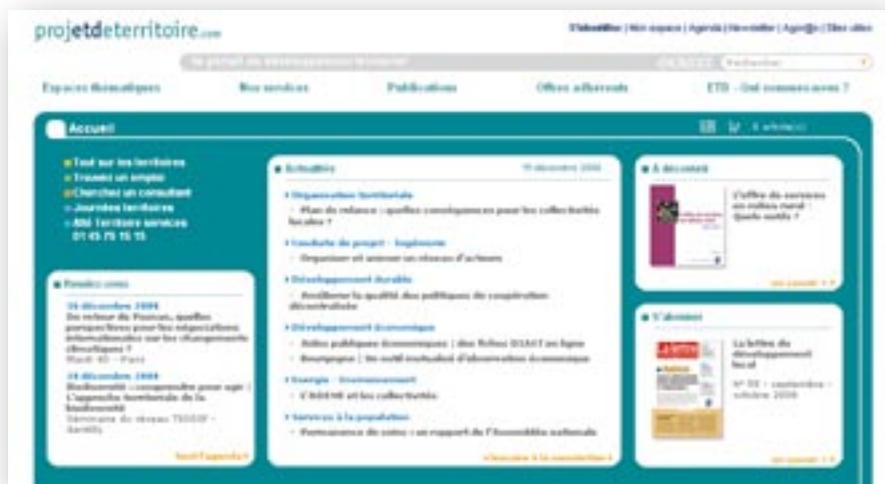
Pour nous, il n'y a pas de différence, le RSP est installé au sein de la Cyber-base et l'utilisateur peut, s'il le souhaite à l'issue d'un entretien en visio-accueil poursuivre ses recherches sur les postes informatiques de la Cyber-base. L'expérience du visio-accueil ANPE au sein de la Cyber-Base de Biars sur Cère (juillet 2004) a prouvé l'intérêt de la synergie des fonctions dans un même espace.

Où trouve-t-on des Relais service public ?

Les RSP, 65 début 2008, se répartissent dans 23 départements. Ils se situent principalement en milieu rural et très souvent dans des maisons de services publics ou des maisons de l'emploi.

<http://lot.fr>

http://www.projetdeterritoire.com/spip/article.php3?id_article=1911





Les TIC offrent de nouvelles possibilités pour mettre en valeur un territoire et la culture de ses habitants, pour le faire connaître à l'extérieur mais aussi pour mieux le découvrir de l'intérieur. Enfin, par sa nature et par certaines de ses dimensions, notamment, naturelles et paysagères, c'est un support approprié au développement d'activités éducatives enrichies par les TIC.

L'étude du patrimoine local en zone rurale par des élèves de collège : un défi pédagogique et civique

Emmanuelle Pradalié, enseignante d'histoire et de géographie
Collège du Vic-Bilh de Lembeye (64)

L'expérience pédagogique menée depuis deux ans dans un collège rural des Pyrénées-Atlantiques a porté sur l'étude du patrimoine local, sur des thèmes aussi divers que les équipements en eau, les églises ou les monuments aux morts de plus de 25 communes du canton de Lembeye. Encadrés par des enseignants de plusieurs disciplines tout au long de l'année, des élèves de 5^{ème} et de 4^{ème} ont travaillé en groupes et en autonomie, les TICE* étant placées au coeur de leur activité. Rassemblés par commune de résidence, ils ont réalisé un inventaire des éléments du patrimoine repérés et photographiés sur le terrain (moulin, lavoirs, fontaine...), et recueilli des témoignages auprès des habitants des villages (le sonneur de cloches). Ils ont ensuite utilisé des logiciels libres pour élaborer leurs croquis ou retailler leurs images, ainsi que les outils de la plateforme numérique de travail Argos64 mis à leur disposition par le Conseil Général des Pyrénées-Atlantiques (messagerie, forum, consultation de fichiers, galerie multimédia, etc.). Ils ont pu travailler depuis n'importe quel ordinateur relié à internet, que celui-ci se situe dans l'enceinte de l'établissement (la salle multimédia du collège est en libre-accès à l'heure du déjeuner), ou à domicile, pour y consulter les documents mis à leur disposition, et télécharger les résultats de leur enquête et réaliser, en groupe, leurs exposés en ligne. Une fois validés, ceux-ci sont projetés sur un tableau numérique interactif et présentés par leurs auteurs à l'ensemble de la classe.



Par ce type d'activité, les élèves acquièrent des connaissances disciplinaires et une meilleure maîtrise des outils numériques indispensable à la validation du B2I*. Mais c'est également, pour eux, l'occasion d'approfondir des compétences transversales sous-jacentes tout aussi importantes, comme la maîtrise de l'expression écrite et orale en langue française ou des savoir-être d'ordre social et civique : sensibilisés aux enjeux de la préservation et de la mise en valeur du patrimoine local, héritage du passé à transmettre aux générations futures, ils prennent ainsi conscience de la richesse d'un territoire rural dont ils auront eux-mêmes en charge l'aménagement dans les années à venir.



Les technologies pour randonner

Entretien avec Mathieu Baudoux, Comité départemental du tourisme de l'Aisne

Le Conseil général de l'Aisne a mis en place, avec plusieurs partenaires, un site web pour promouvoir le tourisme vert auprès des randonneurs. La démarche est assez courante dans de nombreux départements. Mais le site *randonner.fr* est un bel exemple de réussite et va certainement plus loin et plus directement que ses pairs vers le but recherché, tout en restant un service entièrement gratuit.

Le site offre un point d'accès unique et une prestation globale pour les randonneurs qui peuvent préparer leurs escapades à domicile. Toutes les informations spécifiques y sont centralisées, en français et en anglais. Les randonnées proposées sont classées par thèmes : Au fil de l'eau, Pour toute la famille, Circuits de mémoire, etc. En fonction du choix, une carte *Google Maps* affiche le point de départ de chaque randonnée disponible sur ce thème, et une info-bulle permet d'accéder à une fiche détaillée de la randonnée.

On y trouve ainsi la page du Topo-Guide réalisée par l'association Chamina, avec sa carte IGN, qu'il est possible de télécharger et imprimer gratuitement (format PDF). De même la trace GPS* peut être téléchargée sur différents modèles d'appareils de géolocalisation, de façon à suivre précisément le parcours le jour de la randonnée.

Les visiteurs sont invités à participer à l'amélioration du service, en signalant sur le site web les problèmes qu'ils auraient rencontrés au cours de leur marche.

Au delà des randonnées elles-mêmes, le site propose des lieux à découvrir, liste les associations de randonneurs et les événements, propose des sorties clé en main et permet de s'abonner à une lettre d'information pour « Randonner dans l'Aisne ». Un flux RSS permet également de rester informé de l'actualité pédestre du département. Et pour faciliter le choix parmi toutes ces informations, il est possible d'« emporter » chaque page du site dans un sac à dos virtuel : en fin de visite, il est ainsi facile d'accéder à nouveau aux différentes fiches consultées, d'en éliminer et de faire un choix final.



<http://randonner.fr>



Du son pour enrichir la découverte d'un territoire

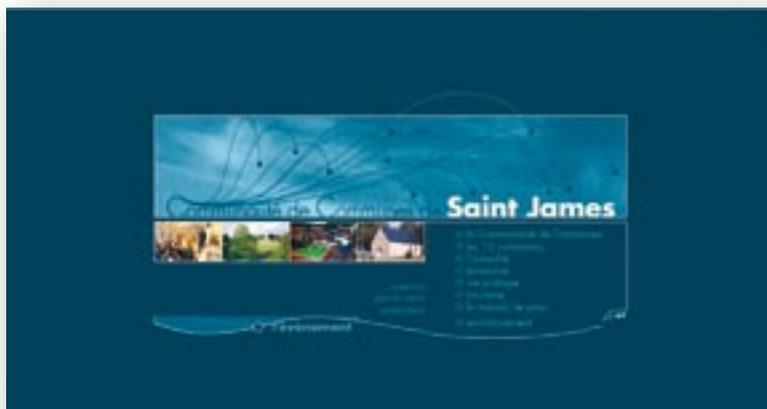
Caroline Juquin, EPN « L'informatique pour tous »

C'est sous l'impulsion de bénévoles de Pierres et Patrimoine et de l'EPN de Saint-James L'informatique pour tous, que, depuis le 9 juillet 2007, les visiteurs peuvent découvrir Saint-James sur les pas de Guillaume le Conquérant à travers 27 fichiers sons au format MP3. Cela représente plus de 30 minutes de visite sur fond de musique classique libre de droit. Saint-James ouvre donc le bal, en devenant la première commune du sud de la Manche à proposer ce genre de visite grâce à un mélange de savoir et de technologies.

Cette balade historique, qui est proposée également en visite de groupe, doit son existence à des habitants de Saint-James qui se sont démenés depuis de nombreuses années, aussi bien pour faire dégager les chemins que pour proposer les commentaires. C'est donc une suite logique à son développement et qui complète, grâce au concours des animateurs et bénévoles de l'EPN, l'opération touristique « une activité par jour » de Saint-James. Pour l'instant les ballades ne sont proposées qu'en français, mais se déclineront en 2008 et 2009 en anglais et en allemand. Si ce projet rencontre un franc succès, nul doute que c'est le canton entier qui sera prochainement visitable sous cette forme.

Mais qu'on se le dise, ce moyen de découverte n'est pas réservé aux touristes : les locaux y trouveront aussi de petits trésors, et pourront apprécier leur patrimoine et leur histoire et peut-être même apprendre à connaître des endroits et histoires méconnus.

<http://www.epnsaintjames.com>





Partager son territoire en Wiki : les wiki-balades du pays de Brest

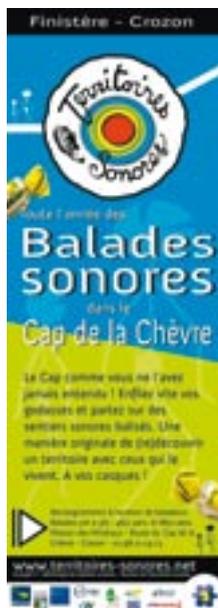
Entretien avec Armel Ménez, Maison des Minéraux de Crozon

Côté promeneur, une «wiki-balade» est un ensemble de sons qui illustre un milieu parcouru (ou parcourable). Il est possible d'écouter ces sons tranquillement chez soi, sur internet, mais aussi dans la nature grâce à des sacs multimédia avec baladeur, casques et une carte qui présente les sentiers sonores.

Côté habitant, c'est une manière nouvelle de faire découvrir son territoire. Au départ, un groupe de personnes se réunit pour proposer des anecdotes, de la musique et différents témoignages sonores. Le wiki peut être enrichi progressivement d'explications de naturalistes, de géologues ou d'historiens. Mais chacun peut également capter un son et le proposer à l'écoute. Quelques heures de formation sont nécessaires pour gérer la technique de réalisation sonore, manipuler la syntaxe du wiki et comprendre sa structure.

Les wiki-balades sont nées à la pointe de Crozon, au Cap de la Chèvre, sur les sentiers de l'île Vierge et de l'Iroise, à l'initiative des balado-créateurs du projet Territoires Sonores, porté par la Maison des Minéraux à Crozon.

Le concept des wiki-balades peut être porté ailleurs par d'autres acteurs qui souhaitent s'investir dans la valorisation de leur patrimoine, créer ensemble, se rencontrer et partager leurs ressources. Des guides techniques sont disponibles sur le site des balado-créateurs pour choisir son matériel, apprendre à faire un son, à interviewer, etc. À chaque territoire d'être créatif pour favoriser les collaborations et imaginer de nouvelles approches !



Le site des balado-créateurs : <http://www.baladocreateurs.net>

Le site du projet Territoires Sonores de Crozon : <http://www.territoires-sonores.net>



Extrait du guide du balado-créateur, sur le site Territoires Sonores Choisir le lieu pour une interview

Si vous avez le choix, essayer de réaliser votre enregistrement dans un endroit calme. Testez l'acoustique de la pièce le cas échéant en claquant dans vos mains. Si le local est réverbérant, il donnera son «empreinte» au son. Si vous cherchez un son neutre, essayez de trouver une petite pièce. Avec moquette et remplie de meubles serait l'idéal...

Important : les téléphones portables qui sonnent ou qui se calent par rapport au réseau sont une plaie pour l'enregistrement. Outre le désagrément de la sonnerie (plus ou moins forte et longue), le micro et son câble capteront les émissions électromagnétiques de l'appareil ce qui donnera un «biz biz» caractéristique à l'écoute. Dans la mesure du possible, faites éteindre les portables de l'environnement proche.



Indios online : la voix des minorités au Brésil

Òscar Martínez, ITD (Innovación, Transferencia y Desarrollo), Barcelona

Comment les TIC favorisent l'accès à la culture et sa démocratisation

Accéder aux nouvelles technologies et pouvoir les utiliser est une chance unique pour connecter les cultures, pour connaître et faire connaître la diversité qui compose notre planète. La modernisation peut ainsi avoir des effets positifs pour les minorités alors que l'on aurait pu penser, a priori, que le contact des peuples indigènes avec des réalités différentes génère des conflits qui contaminent leur évolution naturelle.

Pour les minorités, les TIC deviennent un canal de communication vers d'autres groupes, avec des personnes d'autres cultures ou d'autres pays. Elles servent à amplifier leur voix. L'utilisation et la maîtrise des TIC par des groupes éloignés des canaux de diffusion habituels et qui n'ont pas la masse critique pour initier cette présence est un pas en avant dans leur lutte pour faire reconnaître leurs droits, pour être présents dans les médias et se connecter au reste du monde.

Indios on line est un exemple parfait de cette amplification qui réunit pour l'instant sept nations indigènes du Nordeste du Brésil : les Kiriri, Tupinambá, Pataxó-hâhâhâe, Tumbalalá à Bahia, les Xucuru-Kariri, Kariri-Xocó à Alagoas et les Pankararu de Pernambuco.

Formé par des bénévoles et appuyé par des partenaires technologiques et des ONG, *Indios on line* est un espace web de dialogue interculturel qui facilite l'accès à l'information et à la communication, à l'intérieur et vers l'extérieur des communautés indigènes. "Indios on line" cherche à fortifier et à mettre en valeur les cultures indigènes tout en garantissant leur rayonnement, et en promouvant leurs droits individuels et collectifs.

Un réseau d'outils

Le réseau se centre sur la formation des volontaires indiens, pour qu'eux-mêmes puissent rechercher et étudier leurs cultures et ainsi retrouver leurs histoires, préserver leurs traditions, actualiser leurs connaissances, mettre en valeur et donner de la visibilité aux minorités auxquelles ils appartiennent.

Dans les villages, la création d'espaces concrets de travail est matérialisée par les *pontos digitais*, les «points numériques», où sont proposées les formations et élaborés les projets d'amélioration de l'insertion sociale et culturelle de leurs nations.

Des documents textuels, des photos et des vidéos sur leurs travaux de recherche sont disponibles sur un portail, en tant qu'archives de mémoire. Les indiens agissent ainsi comme des journalistes, des historiens et des anthropologues de leurs propres réalités. Ils utilisent internet pour enquêter sur des faits, dénoncer des irrégularités, étudier et pour développer la citoyenneté dans les communautés. Ce processus de formation veut compléter et enrichir les apports de la scolarité dans une perspective multiculturelle, en augmentant la qualification des ethnies afin de pouvoir mieux garantir leurs droits.



CONNAÎTRE ET FAIRE CONNAÎTRE SON TERRITOIRE GRÂCE AUX TIC

Les indiens disposent ainsi dans le portail d'un accès à de la formation en ligne. Les outils comme les forums, les *chats* et le courrier électronique deviennent des espaces d'apprentissage et des moyens d'expression. Avec *Indios on line* on écrit, on enregistre des sons, on fait des photos, on crée des vidéos en toute liberté et ce qui est le plus important : on publie tout sur internet.

A partir de l'idée que les technologies peuvent favoriser les processus de démocratisation, des volontaires sont équipés de téléphones mobiles avec caméra, pour pouvoir à tout moment envoyer des informations vers leur site web. C'est autant un service de réaction immédiate qu'un nouveau canal de communication avec l'ensemble du réseau.

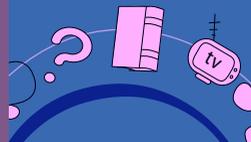


Partenaires

Indios on line est en constante évolution et recherche en permanence davantage d'appuis et de partenariats. La coordination est réalisée par THYDÊWA, organisme sans but lucratif reconnu en 2002 et soutenu par le Ministère de la Culture du Brésil à travers différents programmes nationaux comme les "*pontos de cultura viva*", qui permettent de financer les points d'accès numérique. La pérennité est garantie par la participation de nombreux bénévoles de tous âges.

Indios on line devrait continuer à se développer, c'est une expérience unique et exemplaire de l'impact positif des nouvelles technologies sur des minorités ethniques.

<http://www.indiosonline.org.br>



Les technologies permettent de continuer à exercer certaines activités. Elles peuvent en générer de nouvelles. Enfin certaines activités sont des moteurs du développement des TIC et de leur diffusion dans les espaces ruraux. Le tourisme notamment, joue un rôle moteur pour développer l'accès, que ce soit sous l'impulsion des créateurs d'activités de tourisme qui ont besoin d'internet pour leur promotion, ou à la demande des touristes qui veulent accéder à internet depuis leur lieu de vacances (courrier, opérations bancaires, réservations, etc.). Les agriculteurs aussi utilisent des ressources et des services informatiques ; ils peuvent trouver dans certains lieux d'accès publics un appui et des conseils spécifiques.

Adapter le tourisme rural pour éviter de passer à côté d'internet

Propos recueillis sur le blog de François Moinet, expert en tourisme rural

Le système de distribution du tourisme rural est confus, peu visible, peu organisé et pléthorique. Sa promotion est souvent à la charge des collectivités publiques. Le développement de l'internet permet une interpénétration des fonctions, redonne sa place au consommateur et brouille les règles commerciales traditionnelles. Cela entraîne une reconfiguration de la chaîne des fonctions touristiques selon des critères de réponse à la demande, de logique de service, de réactivité, d'adaptabilité, d'innovation et de plurifonctionnalité.

« Les règles commerciales seront effectivement bouleversées, confirme Jean-François Crola du Bureau de la stratégie, à la Direction du Tourisme. Avec la prise de pouvoir du consommateur et l'irruption d'un web citoyen, à la frontière entre règles légales et éthiques, chacun devra trouver son chemin. Il y aura un équilibre à trouver entre libre circulation des informations et risque de baisse de la qualité, voire d'escroquerie, dus à une plus grande difficulté de maîtrise et de contrôle, notamment par les organismes fédérateurs de l'offre. Dans ce nouveau contexte, comment les acteurs publics renouvelleront-ils leur action de régulation ou de moralisation du marché ? »

Les mentalités doivent évoluer pour s'adapter à des limites floues, pour aller vite, être compétitif et sortir de l'obsession institutionnelle qui caractérise le tourisme français en espace rural. Il faut impérativement travailler en réseau, mutualiser les moyens et former les personnes, le défi majeur restant la capacité des élus et des institutions à se former ou à se réformer très rapidement.

<http://fmoinet.blogspot.com>

Lozère Wireless

Mis en place par le Pôle Lozérien d'Economie Numérique, à la demande des prestataires du tourisme, Lozère Wireless propose une liste de points d'accès Wifi gratuits, en Aubrac, en Margeride, dans les Cévennes, dans les Gorges du Tarn et de la Jonte, sur les Grands Causses ou dans la Vallée du Lot. Les professionnels du tourisme mais aussi les lieux d'accès publics sont invités à participer en installant un relais Wifi sur leur connexion haut-débit. Le site www.lozere-wireless.com fournit l'information nécessaire aux utilisateurs potentiels et aux acteurs du tourisme. Si les touristes sont les premiers visés par cette initiative, elle devrait aussi bénéficier à l'ensemble des habitants.





TIC, Tourisme et ruralité en Corse

Pour assurer la gratuité de l'accès aux touristes, la Région Corse mène une politique de déploiement de *hotspots** dans les lieux publics tels que les cafés ou les hôtels. De son côté, le P@m de Cervioni participe à la création de contenus en réalisant des reportages sur la vie culturelle locale et en les diffusant sur son site. L'animateur Luc Vadi est aussi le Webmestre du site de l'Office de Tourisme. Le village dispose également d'un *hotspot* Wifi.

Quelques plages plus loin, Carl Platel, l'animateur du P@m de Folelli ne ménage pas ses efforts pour faire connaître son espace auprès des touristes en informant les acteurs locaux des services qu'il propose. Les touristes y viennent nombreux pour consulter leur messagerie ou télécharger les cartes mémoire de leurs appareils photos.

La multiplication des partenariats : une condition indispensable pour exister

Carl Platel, animateur du P@m de Folelli

Le P@m de Folelli, bourg centre de la commune de Penta di Casinca à 30 km de Bastia est géré par l'association familiale du Fium'altu. Il appartient au réseau P@m créé en 2000 par la Collectivité territoriale de Corse et actuellement géré par la MiTIC (Mission TIC de la Collectivité). Comme dans de nombreuses micro-régions rurales en Corse où il n'y a pas de cyber-cafés et très peu de SSII, seuls les P@m facilitent l'accès aux TIC et font office de vitrine technologique. Les animateurs deviennent ainsi pour les habitants, les référents technologiques, véritables experts locaux. Le P@m compte plus de 450 usagers (dont plus de la moitié sont pourtant aussi connectés chez eux), principalement collégiens et demandeurs d'emploi.

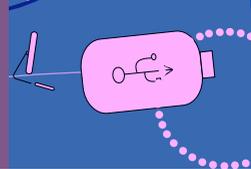
Le P@m développe de nombreux partenariats pour toucher toutes les catégories d'habitants et optimiser l'utilisation de ses ressources. On peut citer l'école primaire, le collège de Casinca, l'association d'alphabétisation qui délocalise son action, l'ANPE avec un Espace Projet Emploi et les deux centres de loisirs. Le P@m est soutenu par plusieurs financeurs (Collectivité territoriale, municipalité, CAF...), ce qui est aussi une garantie de sa stabilité.

Le P@m voudrait augmenter son offre de services (ateliers du soir, ouverture lundi et samedi après-midi), mais cela implique le recrutement d'un deuxième animateur (et d'autres sources de financement). Il souhaite également communiquer davantage auprès des commerçants et artisans de Folelli.

<http://folelli.cyber-base.org>

Site de l'association des animateurs Corses d'espaces publics multimédia : <http://acepm.xooit.fr>





Des services proposés au P@m de Folelli

- Accès libre (sauf jeux en réseau) 22h par semaine, avec l'animateur ;
- Ateliers d'initiation internet pour les demandeurs d'emploi ;
- Ateliers collectifs thématiques (par exemple Réaliser des documents avec OpenOffice) ;
- Animations thématiques en partenariat (PIJ, école ou centre de loisirs) qui rythment l'année (ex. La sécurité routière) ;
- Soutien scolaire pour les collégiens en difficulté ;
- Prêt de la salle (ex. à l'association d'alphabétisation) ;
- Appui à la télédéclaration de revenus ;
- Activités spécifiques (ex. création d'un blog par 5 jeunes pour présenter leur micro-région dans un échange européen ; blog des enfants du centre de loisirs, Les petits reporters ; séances pour le Club informatique des Aînés ruraux créé suite à la fête de l'internet).

Les travaux du Livre blanc de la société de l'information en Corse ont mis en évidence la nécessité d'accompagner le développement des usages liés aux technologies de l'information en faveur de l'ensemble de la population insulaire.

La Collectivité Territoriale de Corse a mis en place depuis 2000 une politique de soutien qui s'est traduite notamment par la création d'une trentaine d'Espaces Publics Numériques et d'un Pôle d'animation régional. Les EPN de l'île constituent la pierre angulaire du développement des usages et de la lutte contre une nouvelle forme de fracture sociale.

Plus d'infos sur <http://www.mitic.corse.fr> - rubrique PAM



La Cyber-base des 7 vallons adapte son offre à l'agriculture

Claude Fricaud - Cyber-base des 7 vallons

La Cyber-base se trouve dans une zone rurale, où les villes les plus proches se situent à plus d'une heure de route et avec une très faible couverture ADSL. Le socle de l'économie est l'agriculture, qui représente 70% des entreprises de la communauté de communes. Il s'agit de petites exploitations familiales de deux à trois personnes, tournées vers l'élevage ovin et la production de lait pour le Roquefort.

La profession d'agriculteur connaît de profondes mutations, avec la mise en place de démarches qualité, l'essor du bio, le tourisme vert, la vente directe ou encore la culture en zones sensibles. Les agriculteurs bénéficient également souvent d'aides européennes. Tous ces changements nécessitent un suivi d'activité de plus en plus complexe et un travail administratif important. 40% des



agriculteurs sont équipés de matériel informatique et de logiciels pour suivre leur exploitation, mais peu sont connectés à internet et ouverts à d'autres usages que la gestion.

Pour permettre à cette population de développer ses pratiques, la Cyber-base a construit une offre spécifique axée sur ses besoins : site internet et commerce électronique, utilisation du tableau pour usages professionnels (création de fichiers clients, calcul de rentabilité...), connaissance des sites utiles pour l'agriculture (météo, petites annonces, cours et marchés...), découverte de logiciels professionnels en relation avec les éditeurs et la Chambre d'agriculture (gestion de parcelles, de cheptel). Mais aussi, comment promouvoir ses produits en réalisant des dépliants, des étiquettes ou un site web à partir d'un blog.

Cette ouverture à une autre catégorie de population avec sa culture particulière et ses besoins spécifiques a demandé aux animateurs de s'adapter et de passer du temps pour comprendre des problématiques et un vocabulaire différents.

<http://7vallons.cyber-base.org>

Formation au Brevet agricole à la Cyber-base d'Arviu (Aveyron)

Sophie Terris, Directrice de la Médiathèque - Cyber-base d'Arviu

La commune d'Arviu, 900 habitants, fait partie du Lévézou, territoire rural du pays des lacs du sud Aveyron. Elle dispose dans la Médiathèque du village d'une Cyber-base avec dix postes de travail, animée par l'association Cyber-Cantou. Parfaitement intégrée et bien identifiée par les communes environnantes, la Cyber-base est un véritable lieu multiservice et surtout un lieu de vie villageoise. Au delà de l'initiation pour tous aux outils numériques, elle propose des ateliers aux écoles du canton et des formations aux enseignants.

Elle apporte aussi un fort soutien à la vie associative locale, qui est très dynamique, avec des ateliers spécifiques pour mieux communiquer. Du matériel est mis à disposition pour gérer leurs manifestations et la vie de leurs structures (convocations, comptes rendus, budget). En lien avec le Syndicat d'initiative, présent dans le même bâtiment, elle fournit des postes connectés à internet ou un accès Wifi aux touristes de passage pour trouver des prestations locales (chambres d'hôtes, produits du terroir, microcircuits de randonnées, informations diverses...). Plus particulièrement, la Cyber-base met à la disposition de la Chambre d'agriculture de l'Aveyron sa salle informatique, pour un cycle de formation au logiciel *Planfume* qui permet par des vues satellites une meilleure gestion des parcelles et de l'épandage du fumier en fonction des cultures, en protégeant l'environnement. Un formateur de la chambre d'agriculture se déplace pour former huit agriculteurs.

La Cyber-base d'Arviu, avec l'Association départementale de promotion sociale agricole, propose également à de jeunes agricultrices désireuses de s'installer une formation qualifiante au Brevet professionnel de responsable d'exploitation agricole, nécessaire pour toute installation. Le but de la Cyber-base était d'éviter des déplacements de 30 km à la Chambre d'agriculture de Rodez. Après une initiation aux TIC à la Cyber-base, quatre personnes ont pu accéder en toute autonomie à cette formation à distance de trois jours par semaine, en 2007-2008.



Infocentres et système d'information rurale au Pérou

Philippe Cazeneuve, Savoir en Actes

En 2006, j'ai eu l'opportunité d'effectuer dans le cadre du projet I-jumelages un voyage d'étude sur la situation de l'accès public à internet au Pérou, dans le but d'amorcer des échanges entre CRÉATIF et le réseau des télécentres péruviens en émergence. C'est ainsi que j'ai pu découvrir le travail de l'ONG « ITDG Soluciones practicas » et aller à la rencontre de porteurs de projets, dans lesquels les lieux d'accès publics à internet sont des « infocentres », parties prenantes d'une démarche plus globale d'un système d'information rurale.

A Huaral, une vallée côtière à deux heures de bus au nord de la capitale Lima, le « Comité des usagers » qui gère le système d'irrigation agricole est le porteur d'une initiative destinée aux 6000 agriculteurs adhérents. Il s'agit de la mise en place de six télécentres dans les villages alentour, interconnectés via un réseau sans fil au centre serveur basé dans le bourg de la vallée et disposant d'un accès de type ADSL. Chaque télécentre est géré par une commission locale et propose outre de l'accès internet, des sessions d'initiations... et de la téléphonie sur IP. En effet, dans ces villages, l'internet est arrivé avant le téléphone fixe !

Afin d'intéresser les paysans, le projet est articulé autour d'un système d'information agricole. Le site portail, produit de façon collaborative par un réseau de partenaires, est en mesure de fournir des informations actualisées quotidiennement sur les cours des produits agricoles sur les différents marchés des environs. Cela permet aux agriculteurs de mieux gérer leurs récoltes, en ayant une source d'information indépendante des grossistes et des acheteurs.



Chaque partie de la vallée est suivie par un « sectoriste », un technicien chargé d'ouvrir et de fermer les vannes pour assurer la distribution d'eau dans chaque parcelle. Au cours de ces opérations d'irrigation, il procède à un relevé détaillé de tout ce qui est semé sur les parcelles, afin d'obtenir par cumul un état précis des surfaces plantées pour chaque variété de fruits et légumes. Ces données sont mises en ligne sur le site portail et cette transparence permet aux paysans d'autoréguler les quantités produites, afin d'éviter un effondrement des prix en cas de surproduction. Ce relevé d'informations se fait sur des PDA* et grâce à la couverture Wifi du territoire, les « sectoristes » sont en mesure au cours de leur tournée de fournir des informations en temps réel aux agriculteurs qu'ils rencontrent !

Grâce à ses six antennes Wifi, le « Comité des usagers » envisage de devenir fournisseur d'accès à internet pour des professionnels ou particuliers désirant s'équiper à domicile... Après avoir irrigué le territoire en eau, voilà que cette organisation, gérée de façon démocratique par les agriculteurs, va leur ouvrir l'accès à internet !



Les TIC, une réponse à la pauvreté ?

D'après un article de Miguel Saravia

Responsable des programmes TIC d'ITDG, Miguel Saravia s'est interrogé sur la signification des processus de changement technologique dans les communautés rurales du Pérou, et sur la façon de construire un nouveau paradigme de développement de la technologie mieux adapté aux nécessités des populations pauvres.

La pauvreté numérique

« Affronter la pauvreté numérique implique assurément de mettre l'accent sur le développement humain et sur le renforcement institutionnel local car il y a des conditions préalables qui rendent possible que les TIC deviennent des éléments clés du processus de développement et de la lutte contre la pauvreté : un environnement démocratique, des mécanismes de participation citoyenne renforcée, des niveaux adéquats d'éducation et d'accès à la santé ; l'existence d'une culture de paix et de responsabilité sociale sont aussi indispensables. »

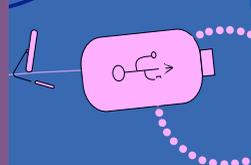


L'appropriation : une interaction entre l'expérience accumulée et l'information reçue

« Derrière le principe que les innovations technologiques puissent être engagées, se cache l'idée d'inonder les différents recoins des pays les plus pauvres avec de la technologie, au lieu de promouvoir de réels processus d'appropriation. Il y a dans cette perspective une méconnaissance des processus d'apprentissage, et de la différence entre une information et une connaissance. Dans les processus d'acquisition de connaissance et d'apprentissage, il y a, d'une part, l'interaction entre l'expérience accumulée par celui qui reçoit l'information et cette dernière, et, d'autre part, un processus de validation préalable pour estimer si un usage déterminé de l'information et de la technologie apportera une solution adéquate aux problèmes réels posés. »

Le concept d'InfoCentre au service du développement

« Le modèle de développement partant du bas vers le haut, appliquant les TIC à partir des communautés pour faciliter le processus d'information et de communication, ceci constitue le «premier kilomètre» et non le dernier. Les approches qui parlent du dernier kilomètre pour désigner les TIC en zone rurale, sont celles qui promeuvent la connexion du local au global, beaucoup plus que l'interconnexion au niveau du local. Notre proposition est que les TIC ne seront adaptées au développement rural que si elles se relient au milieu rural et résolvent des problèmes concrets des habitants ruraux, parmi lesquels se trouve le problème de la communication locale. »



Un système nouveau doit apprendre des systèmes traditionnels

« Appliquer ce modèle de système d'information et de communication rurale passe par la reconnaissance que, pendant de très longues années, le paysan a survécu grâce à ses propres mécanismes d'information, grâce aussi à des règles sociales qui ont assuré sa subsistance. Un système «nouveau» doit apprendre de ces systèmes traditionnels et, au lieu de les remplacer, doit les renforcer. Toute personne a la capacité de discerner si ce qu'on lui donne comme information lui sert ou pas, à condition que l'information soit apportée dans les «codes» qu'elle comprend. Plus important que le processus de diffusion de l'information est donc la manière d'accompagner le processus de codification. Et cet accompagnement ne doit pas être le propos d'une intervention peu au fait de la vie de la communauté mais par des intermédiaires d'information qui, en plus d'avoir été formés à la recherche et la mise à disposition d'informations, ont une connaissance des problématiques qui affectent la vie de l'agriculteur : la santé animale, l'élevage, les cultures, les calamités diverses, etc. »

Le paysan doit recevoir, mais aussi donner

« Le paysan doit avoir des conditions équitables pour participer au système : il doit recevoir, mais aussi donner. C'est le seul moyen de mettre en oeuvre de façon pérenne l'infrastructure et les services.

<http://www.creatif-public.net/article406.html>

Cyber-base de Mélagues





Les EPN, derniers lieux de vie villageoise ?

Jean Milési, Maire de Mélagues, Vice-Président du Conseil général de l'Aveyron

Labellisée depuis juin 2007, la Cyber-base de Mélagues est installée dans la commune la plus méridionale de l'Aveyron et en est l'une des plus petites, avec 104 habitants. Elle rayonne sur le canton de Camarès (2300 habitants) et sur les hauts cantons de l'Hérault, où il n'existe aucune structure offrant la même variété de services. Bien sûr, elle présente les mêmes possibilités que toutes les autres Cyber-bases, y compris un visio-guichet avec accès confidentiel à l'ANPE, l'ASSEDIC, et d'autres institutions.

Mais ce qu'elle a de particulier, c'est de constituer un lieu de vie où l'on vient pour s'informer, se distraire, effectuer des opérations courantes mais aussi se rencontrer, échanger les nouvelles du voisinage. D'où l'importance stratégique du local annexe, la tisanerie, qui joue le rôle, en quelque sorte, du café qui n'existe plus dans le village, et qui permet aux internautes de préparer ou de prolonger leurs activités ainsi que d'avoir des échanges ludiques ou professionnels (tels que les agriculteurs à propos de la P.A.C.). Il n'est donc pas anodin que la communication cybernétique soit le support et l'adjuvant de la communication physique. C'est ce qu'apprécient également les usagers de passage, qui viennent des lieux d'hébergement de toute la région, et ne manquent pas d'entrer en conversation avec les usagers locaux.

Enfin, un dernier point favorise tous ces échanges : c'est la présence de la mairie dans le même bâtiment. Le va et vient est devenu habituel entre les deux étages : ainsi les administrés se sont très vite rendu compte des services et de l'ouverture qu'apportait la Cyber-base à la vie communale et régionale, ce qui a facilité l'insertion de celle-ci dans la vie locale.





Les technologies de l'information sont souvent assimilées au « virtuel ». Si l'infrastructure est bien physique, les usages que l'on en fait restent « impalpables ». Pourtant, rares sont les applications qui ne produisent pas, au final, un produit concret issu de ce traitement de l'information. Ainsi, la plupart des échanges que l'on peut avoir par courriel auront une conséquence plus ou moins forte dans notre vie. Telle ou telle création sera imprimée sur du papier, ou gravée sur un support physique, etc. Les technologies et des applications spécifiques peuvent donc potentiellement avoir des effets (espérons-le positifs) très importants et devenir un outil au service du développement durable, pour peu que la volonté des personnes qui les gouvernent aille dans ce sens.

L'accompagnement au développement du covoiturage

Entretien avec Marc Letourneux, Conseil général du Morbihan

Le covoiturage propose de trouver des partenaires pour se déplacer. Ce service gratuit permet de partager les frais de transports, de supprimer une voiture du trafic, de réduire les bouchons, la consommation d'énergie et la pollution. On peut également s'en servir sur une partie de trajet, pour rejoindre une gare ou une ligne de bus.

Le covoiturage, contrairement aux transports en commun, est adapté aux zones à habitat dispersé. Il permet ainsi aux personnes en milieu rural, sans voiture et éloignées des transports en commun d'être mobiles. C'est donc une aide précieuse, particulièrement pour les personnes en insertion, qui ont des besoins de mobilité importants et souvent peu de moyens pour les satisfaire. Mais l'efficacité du covoiturage dépend grandement de sa bonne organisation. Le département du Morbihan a développé dans ce sens un dispositif intéressant pour en promouvoir l'usage.



Quel est le rôle du Conseil général du Morbihan ?

Nous promovons et facilitons la mise en place, mais notre rôle s'arrête, juridiquement, à la mise en relation. Le département est une échelle adaptée pour l'organisation de covoiturage de proximité et pour atteindre les habitants isolés. Les offres des sites nationaux concernent davantage les grandes villes.

Nous mettons aussi en place des aires de covoiturage, pratiques pour les gens qui ont une voiture mais pas trop pour les piétons. Pour eux, le covoiturage fonctionne bien en porte à porte.



Quel rôle jouent les technologies ?

Les technologies permettent de favoriser la mise en relation. Car le covoiturage ce sont d'abord des offres et des demandes qui doivent coïncider. Le site Web (6000 inscrits) permet de chercher ou proposer des trajets. Le système fonctionne également par proximité, et renvoie vers les horaires de transports en commun quand ils existent. Mais il apporte aussi des réponses aux nombreuses questions, par exemple sur la responsabilité, et des services complémentaires utiles comme une calculette pour estimer la participation financière.

Les usagers potentiels n'ont pas tous accès à internet ?

Non et l'internet est même beaucoup moins utilisé que l'on imagine, y compris chez des jeunes, notamment en milieu rural. En revanche, comme ils ont presque tous un téléphone mobile, nous proposons un système complémentaire d'alerte par SMS lorsqu'un trajet correspond. Je développe aussi un réseau de correspondants (les *M. et Mme Covoiturage*), dans les entreprises, Missions locales ou centres de formation, qui sont capables d'apporter une aide à l'enregistrement des non internautes, et diffusent l'information dans leur structure. Mais ce référent pourrait bien sûr être un animateur d'EPN.

<http://www.covoiturage.morbihan.fr>

<http://www.123envoiture.com> (base nationale de covoiturage)



L'enjeu du réseau Correspondants.org est de mettre en réseau les personnes qui ont des projets pour trouver les synergies nécessaires à la diffusion des bonnes idées et des usages des technologies autant au Sud qu'au Nord. A travers le monde francophone plus d'un millier de correspondants participent aux échanges et leurs innovations sont accessibles sur www.correspondants.org. Elles concernent l'internet, la téléphonie mobile mais également la radio, la télévision et l'énergie.

Correspondants.org est animé par Arnaud Klein, Denis Van Riet, Jean-Michel Cornu et Bettina Lehrhaupt.

<http://www.correspondants.org>



Des EPN aux télécentres : télétravailler en pays de Murat

Corinne Ibarra, Directrice de la Communauté de communes du Pays de Murat

La Maison des services du pays de Murat a été créée en 2005 par la Communauté de communes pour favoriser l'accès à l'information, aux nouvelles technologies et faciliter les démarches administratives. Située au cœur du Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne, elle enregistre chaque mois une moyenne de 1000 visites accompagnées de prestations, dans un bassin de vie de 6000 habitants répartis dans treize communes.

Elle offre les services suivants :

- Accès à l'information : emploi, annonces de proximité, actualité sportive et culturelle, PIJ;
- Service de billetterie et de retrait des places ;
- Amélioration des démarches administratives avec des conseillers qui assurent des permanences régulières (38 organismes partenaires) ;
- Rencontres par visio-accueil ;
- Accès aux services publics en ligne sur une borne internet ;
- Salle multimédia avec huit postes connectés à internet en accès gratuit ;
- Salle de visioconférence pour les entreprises ;
- Accueil de télétravailleurs nomades ou sédentaires dans un télécentre composé de quatre bureaux privatifs équipés, quatre jours par semaine.



La force de la Maison, c'est de proposer en un même lieu des services à distance, des technologies fermées (le visio-accueil) et ouvertes (les ordinateurs en libre accès) mais aussi de nombreux services sur place avec un riche calendrier de permanences, et surtout une personne pour accueillir et accompagner les usagers dans leurs démarches. Cette offre globale amène les habitants à s'y rendre et crée une habitude de fréquentation par les différentes catégories socioprofessionnelles.

Une nouvelle impulsion pour télétravailler dans le Cantal

La Maison accueille depuis 2007 un télécentre, soutenu par le Conseil général du Cantal et l'État. Pour encourager le télétravail, une formation gratuite a été proposée avec le concours du FSE* : dix modules sur six mois avec seulement dix journées dispensées sur place, à la Maison des services, le reste s'effectuant à distance. De même, pour sa première année de fonctionnement, le télécentre est mis gratuitement à la disposition des télétravailleurs indépendants. Neuf télétravailleurs formés en 2007 proposent leurs services de traduction, de secrétariat ou d'illustration via le site du pays de Murat, qui fait également la promotion du télétravail auprès des donneurs d'ordre potentiels : « 5 bonnes raisons de faire appel à un télétravailleur ».

<http://www.paysdemurat.fr/mds/>



famidac.fr : un site géré collectivement par des travailleurs isolés en milieu rural

Entretien avec Etienne Frommelt, Président de Famidac

Famidac est l'association des accueillants familiaux, qui prennent en charge chez eux des personnes rencontrant des difficultés passagères ou permanentes - adultes handicapés, personnes âgées, malades, convalescents... Les accueillants familiaux sont agréés et contrôlés par le Conseil général de leur département. Les 600 adhérents de l'association vivent pour la plupart en milieu rural. Les accueillants ont pour point commun de devoir rester quasiment en permanence à leur domicile pour s'occuper des personnes accueillies.

Afin de maintenir un contact entre ses membres, l'association a créé un site web en 1998. Au départ, c'était un site statique qui proposait une information générale sur l'accueil familial, régulièrement et laborieusement mise à jour. Ce site, qui reçoit depuis quelques années plus de 1500 visiteurs par jour est désormais co-géré par cinq bénévoles. L'association diffuse l'information légale sur la profession, publie gratuitement des demandes et des offres d'accueil, anime une liste de diffusion et un forum très actif grâce à un ensemble de membres « conseillers » qui jouent un rôle de modérateurs, permettent le partage d'idées, de conseils et d'informations techniques et réglementaires. Depuis 2008, un guichet d'aide permet aux modérateurs d'assurer un support individuel avec un suivi des échanges. De plus le téléphone par ADSL facilite le transfert des appels qui arrivent à l'association vers les différents « correspondants ressource », en fonction de leurs disponibilités.

Les outils utilisés sont simples et basés sur des solutions libres (*SIIP CMS**, gestionnaire de forum Phorum, plus un ensemble d'outils partagés sur la plateforme *Google*). Un hébergement web classique fédère le tout.



La majeure partie de l'activité de l'association repose sur ce site, même si une rencontre annuelle continue de rassembler physiquement les membres. La moitié des adhérents, eux-mêmes d'un certain âge et pas très à l'aise avec l'internet, continue de privilégier les contacts téléphoniques. L'activité d'accueillant familial tend cependant à être exercée par de jeunes travailleurs, qui y voient une opportunité d'emploi sur des territoires ruraux où l'offre est très restreinte. Ces nouveaux arrivants trouveront avec internet un appui pour maintenir et développer leur activité.

<http://www.famidac.fr>



Développer le lien social pour communiquer à très-très-haut-débit

Entretien avec Philippe Cazeneuve, Savoie en Actes

En initiant ce guide, nous sommes partis sur l'idée de « ruralité » en faisant l'hypothèse qu'il y avait là un phénomène particulier en matière d'accès aux technologies numériques. Avec le recul, sans remettre en question l'importance de poser la question de l'espace rural, il faut bien constater que les questions d'enclavement se posent aussi ailleurs avec des besoins similaires, dans certains quartiers des grandes agglomérations par exemple.

Que signifie « être connecté à internet » ? Est-ce une question de technologie ? Une question de capacité à utiliser et donc d'appropriation culturelle ? En milieu rural comme en milieu urbain subsistent des freins culturels et des blocages qui tiennent à la représentation que chacun se fait de lui-même : « *Je ne suis pas capable d'y arriver, ce truc là c'est pas fait pour moi, je n'y comprends rien et je me sens très loin de tout ça* ».

L'article de Pierre Cornu rappelle que cette notion d'enclavement est une construction culturelle, et que les habitants des territoires ruraux ont envie, non seulement d'être acteurs, mais aussi « scénaristes » de leur propre histoire. Les différentes réponses originales construites par les porteurs d'initiatives citées dans ce guide, solutions technologiques ou accompagnement des usages, montrent bien que ce qui est universel, c'est l'envie de prendre en main son destin.

Les témoignages soulignent que les logiques sociales sont déterminantes et premières par rapport aux technologies. La technique peut contribuer au développement des territoires ruraux, jouer un rôle démultiplicateur, mais pour soulever le monde avec un levier il faut disposer d'un point d'appui. Le point d'appui ce sont les réseaux de personnes.

Les réseaux de communication ne sont rien sans les réseaux humains. Développer des infrastructures, si l'on n'investit pas en parallèle dans l'accompagnement des usages, cela ne marche pas. Il faut en même temps développer le pouvoir d'agir des habitants et des acteurs locaux, pour que ces réseaux irriguent le développement des territoires.

Dans une logique de mutualisation, la première chose qu'il convient de partager, c'est le diagnostic de la situation du territoire et des besoins, exprimés ou non. S'il n'y a pas un diagnostic, puis un projet partagés, on ne créera pas de dynamique collective durable.

Puisque « être connecté », c'est être en contact avec d'autres personnes, le lien social ne serait-il pas un protocole de communication à très-très-haut-débit ?

<http://savoireactes.fr>



Certaines définitions de ce glossaire proviennent en partie de Wikipédia.

3G

Pour 3^{ème} génération. Norme de technologies de téléphonie mobile (en cours de déploiement en France), considérée comme le «haut-débit» mobile. Elle s'appuie sur la norme UMTS actuellement en usage. Elle permet aux téléphones mobiles et smartphones d'envoyer et recevoir de la vidéo, de la musique, consulter des sites internet, etc., avec une vitesse raisonnable.

3G+ ou 3.5G

Norme qui succèdera à la 3G.

ADSL

Technique de communication qui permet d'utiliser une ligne téléphonique pour transmettre et recevoir des signaux numériques à des débits élevés, de manière indépendante du service téléphonique proprement dit. Les différents services que nous utilisons (téléphone, fax, TV et autres à venir) seront de plus en plus transmis en numérique, via une unique liaison ADSL.

Arts numériques

Désigne un ensemble varié de catégories de création utilisant les spécificités du langage numérique et des technologies afférentes.

B2I, Brevet informatique et internet

C'est une attestation délivrée aux élèves des écoles élémentaires, des collèges et des lycées qui sanctionne leur capacité à utiliser les outils informatiques et internet. Cependant cette attestation n'est pas un diplôme, ce n'est qu'une preuve que l'élève en question a acquis une certaine maîtrise des TIC.

CPL, Courants porteurs en ligne

Il s'agit d'une technologie ancienne, permettant le transfert d'informations numériques en passant par les lignes électriques, celles de la maison ou les lignes haute-tension. Depuis quelques années, elle permet d'utiliser le réseau électrique de la maison comme s'il s'agissait d'un réseau informatique à part entière. Il est désormais possible d'installer un petit boîtier sur les prises électriques que l'on souhaite rendre communicantes avec d'autres matériels installés sur le même réseau.

Cyber-base

C'est un espace numérique dont la principale mission est la sensibilisation et l'initiation de tous les publics aux usages de l'Internet. Il est également un outil au service du développement du territoire, capable de soutenir des projets locaux, en cohérence avec les politiques publiques locales. Similaire aux EPN et ECM, mais à l'initiative de la Caisse des dépôts et consignations.

Déprise

La notion de déprise agricole décrit un abandon (définitif ou pour une longue période) de l'activité de culture ou d'élevage dans un territoire.

ECM, Espace Culture Multimédia

Ce sont des lieux d'accès publics au multimédia au sein de structures culturelles. Ils mettent en œuvre des actions et des programmes de sensibilisation, d'initiation et de formation au multimédia à partir de contenus culturels, éducatifs et artistiques et de projets d'usages de ces technologies. Similaire à un EPN, mais à l'initiative du Ministère de la Culture.



EPN, Espace Public Numérique

C'est une structure d'accueil du public, à but non lucratif, pour l'initiation à l'informatique et aux technologies de l'information et de la communication. Ce nom a d'abord été un label français, dont le terme s'est généralisé.

Flux ou fil RSS/Atom

C'est une solution technique permettant à un site web d'informer les visiteurs des changements de son contenu (nouveaux articles, articles mis à jour, etc.). Un flux correspond en fait à l'adresse internet d'un fichier qui contient la liste des derniers articles publiés avec : la date de publication, l'auteur, un extrait de l'article et l'adresse où l'on pourra trouver l'article en entier. Un logiciel permet ensuite de s'abonner (au même titre que les podcasts) de façon à pouvoir suivre l'actualité de plusieurs sites en même temps.

FSE, Fond social européen

C'est le plus ancien des fonds structurels européens qui financent le développement économique et social dans les pays de l'Union européenne. Créé par le Traité de Rome en 1957, le FSE a commencé ses opérations en 1960.

GPS, Global Positioning System

En français « système de positionnement mondial ». Il s'agit d'une technologie permettant de connaître précisément sa position sur le globe terrestre. Il faut un appareil équipé du GPS pour pouvoir l'exploiter. Certains téléphones mobiles en sont maintenant équipés, permettant à l'utilisateur, par exemple, d'afficher la carte de l'endroit où il se trouve, de le guider, etc.

GPRS, General Packet Radio Service

C'est une norme, au même titre que la 3G, mais plus ancienne (qualifiée de 2.5G dans la chronologie des normes de communication hertziennes).

Haut débit ou haut-débit

Notion opposée à « bas-débit », qui laisse entendre un débit de données (voir kbit/s) plus élevé qu'une technologie bas-débit. Cette notion est très relative : en effet le débit du « haut-débit » des années 2000 fait figure de bas-débit par rapport aux débits actuels ! De même l'ADSL actuel peut être vu comme du bas-débit par rapport aux liaisons en fibre optiques...

Hotspot

C'est une borne Wifi publique sur laquelle un ordinateur peut se connecter afin d'envoyer et recevoir des informations sur internet. L'accès peut être réglementé (ex. réseau Fon) et payant (ex. les hotspots Orange), ou totalement libre et gratuit (ex. dans certains hôtels ou lieux publics).

kbit/s (kilo bit par seconde)

Unité de mesure du débit (ou vitesse de transmission) de l'information.

- 1 bit correspond à une impulsion électrique, ou encore 1 information (0 ou 1, vrai ou faux, oui ou non, etc.).
- 1 bit/s correspond donc à l'envoi d'une information par seconde.
- 1 kbit correspond à 1024 bits, d'où 1 kbit/s équivaut à 1024 informations transmises en 1 seconde. A titre d'illustration, la page d'accueil de Google France «pèse» 150 kbit. Il faudrait 150 secondes pour la transmettre via une liaison à 1 kbit/s.



LAN, Local Area Network et WAN, Wide Area Network

Ce sont deux façons de nommer un réseau informatique. Un LAN est un réseau de petite taille (salle informatique, entreprise, quartier) et un WAN est plus vaste (région, pays).

MP3

C'est un algorithme de compression audio capable de réduire la quantité de données nécessaire pour restituer de l'audio mais qui, pour l'auditeur, ressemble à une reproduction du son original non compressé, c'est-à-dire avec perte de qualité sonore significative mais acceptable pour l'oreille humaine. Par abus de langage, on parle de MP3 comme un format de fichier sonore.

PDA, Personal Digital Assistant

Un PDA, « assistant personnel » en français, est un ordinateur de poche. Il peut servir d'agenda, de carnet d'adresses et de bloc-notes, etc. Un PDA doté de moyen de communication téléphonique serait un « smartphone » (cf. ci-dessous).

Podcast, podcasting ou balado-diffusion

C'est un moyen de diffusion de fichiers audio ou vidéo, permettant de faciliter le suivi d'émissions audio ou vidéo. Le principe est le suivant : un utilisateur s'abonne à un programme diffusé par tel ou tel site, radio, TV, etc. Le logiciel utilisé pour la balado-diffusion va alors télécharger les derniers épisodes et permettre ainsi de les écouter. Régulièrement il ira vérifier s'il existe de nouveaux épisodes, et les téléchargera le cas échéant. Certains logiciels permettent également de gérer la copie des épisodes sur un baladeur numérique. Il est relativement facile de mettre en place un service de podcasting pour les visiteurs de son propre site, car cette technologie est ouverte.

PRAI, Programme Régional d'Actions Innovatrices

Il s'agit d'un instrument communautaire dévolu aux régions pour l'expérimentation de projets innovants. Il est destiné à initier et soutenir des politiques régionales innovantes en matière de recherche et développement, de nouvelles technologies de l'information et de développement durable, mais aussi à contribuer au renforcement des partenariats publics-privés dans ces domaines. Le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) est cofinancier des initiatives mises en place. (source : site web de la Région Midi-Pyrénées)

Smartphone

Un smartphone (téléphone « futé » ou « intelligent ») est un téléphone mobile possédant des fonctionnalités très avancées, comme un agenda, un navigateur web, un logiciel de messagerie, la navigation GPS, etc.

SPIP

C'est un logiciel libre, qui s'installe sur un serveur internet, et qui permet à une communauté d'utilisateurs de publier facilement des articles. SPIP permet la gestion du contenu du site, mais gère également son apparence graphique. C'est un moyen simple, gratuit et efficace de mettre en place un site web dynamique.

Web conférence

Outil permettant de communiquer par vidéo avec d'autres participants, via un simple site web et une caméra. Ces outils se reposent en général sur la technologie « Flash ». Au delà des considérations techniques, on parle de web conférence pour indiquer un moyen simple de faire de la visio-conférence, sans matériel dédié.

**TIC, Technologies de l'information et de la communication et TICE, TIC pour l'éducation**

Elles regroupent les techniques utilisées dans le traitement et la transmission des informations, principalement de l'informatique, de l'internet et des télécommunications. Parfois préfixé d'un N pour « nouvelles ». Parfois suivi d'un E quand elles sont appliquées à l'éducation.

On parle de TICE pour l'usage des TIC appliquées dans un contexte éducatif.

TNT, Télévision numérique terrestre

Il s'agit d'une façon nouvelle d'envoyer un signal audio-visuel en le codant sous forme numérique (des 0 et 1). Il est ainsi possible d'envoyer une image et un son de meilleure qualité et surtout de multiplier le nombre de chaînes transmises simultanément. Il faut s'équiper d'un boîtier capable de comprendre ce nouveau signal afin de le visualiser sur un téléviseur classique. Cependant à l'avenir les récepteurs intégreront directement cette norme, la télévision analogique disparaîtra donc dans une dizaine d'années.

Webring

C'est une collection de sites web traitant d'un thème commun. Un système de navigation permet d'aller d'un site à un autre. En général il s'agit d'un bandeau en haut de page, signifiant que le présent site participe à un « webring », et que le visiteur peut aller consulter le site précédent ou suivant dans l'anneau. Ce concept date des années 90, et a été dépassé par le principe de syndication.

Webzine

Un webzine (contraction de web et magazine) est la transposition sur internet d'un magazine, qu'il s'agisse d'un fanzine (journal de fans) ou d'un périodique réalisé par des professionnels ou des bénévoles.

Wifi

Technique de réseau informatique sans fil, permettant de transmettre des informations par voie hertzienne dans une espace relativement restreint (une maison). Wifi est en fait une marque faisant référence à différentes normes. Depuis quelques années, des bornes (ou hotspots) sont installées dans différents lieux publics afin de donner accès au réseau. C'est en effet un moyen simple et peu coûteux de le faire, bien que l'on ne sache pas encore précisément s'il y a des conséquences pour la santé humaine.

WiMAX

Acronyme pour Worldwide Interoperability for Microwave Access. Normes de télécommunication hertzienne en cours d'expérimentation. On peut comparer ce moyen d'accès à un Wifi grandeur nature, avec des débits et une portée très supérieurs (plusieurs dizaines de mégabits/seconde sur quelques dizaines de kilomètres). C'est également une marque, qui fédère les efforts de plusieurs entreprises afin d'obtenir un consensus autour d'une norme commune.



Aux contributeurs de ce guide et à toutes celles et ceux qui ont livré leur témoignage.

Aux membres du comité de rédaction et aux personnes qui ont été actives tout au long de la réalisation du guide, grâce à l'espace collaboratif dédié sur le site de CRÉATIF.

Aux membres de CRÉATIF pour leur soutien amical.

Aux efficaces relecteurs.

A la Caisse des dépôts et consignations.

...et à tous ceux qui de près ou de loin ont permis l'existence de ce guide !

Couverture, illustration du sommaire, bandeaux : Salindrah Dookhee (*miyu.misaki@yahoo.com*)

Mise en page : Céline Badaroux (<http://grafiketgrafok.com>) et le CRI-Greta du Velay

Crédits photos : Didier Lebrun (p. 6, <http://didier.quartier-rural.org>), Stéphane Gardé (p. 10), Philippe Cazeneuve (p. 35), Communauté de communes du pays de Murat (p. 40), Frédéric Duvernoy (pp. 36 -37), Florent Wacongne (p. 17).



« Moins les cultures humaines étaient en mesure de communiquer entre elles et donc de se corrompre par leur contact, moins aussi leurs émissaires respectifs étaient capables de percevoir la richesse et la signification de cette diversité »

Claude Lévi-Strauss, Tristes Tropiques, 1955.

Ce cahier de partage d'expériences, n'est pas un livre de recettes. Nous l'avons imaginé comme un espace d'échanges et de questionnements propices à faire progresser les pratiques professionnelles des responsables et animateurs de lieux d'accès publics au multimédia et à internet. Il a pu être réalisé grâce aux membres de CRÉATIF, avec le support du CRI-Greta du Velay et le soutien financier de la Caisse des Dépôts et Consignations.

